

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Édition hebdomadaire :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461.
RÉDACTION : - - Main 7460.

"C'EST NOUS QUI SONS LA PRUSSE"

L'"Orange Sentinel" avoue.

L'Orange Sentinel est d'une lecture parfois instructive. Elle dit une quantité de choses que beaucoup d'autres se contentent de penser et il faut bien tenir compte de ce qu'elle dit, puisque les Orangistes, grâce à leur cohésion, au défaut d'organisation de leurs adversaires protestants, à l'ignorance d'une partie du public ontarien, ont fini par exercer une sorte de dictature sur la politique de la province voisine.

La manifestation de l'Association de la Jeunesse en faveur de la minorité ontarienne a naturellement jeté l'Orange Sentinel hors de ses gonds. Elle confond dans une même dénonciation tous ceux qui ont osé élever la voix en faveur des persécutés. Il faut reconnaître cependant qu'elle réserve ses meilleurs coups pour les évêques. Quebec Bishops Declare War on Ontario Schools — Les évêques de Québec déclarent la guerre aux écoles d'Ontario, porte, sur trois colonnes, l'en-tête de sa première page.

Et ce titre-affiche a l'avantage de faire d'une pierre deux coups : il irrite la vieille haine de ses lecteurs contre la "hiérarchie"; il donne aux évêques — et à tous ceux qui protestent ici contre le règlement XVII — figure d'intrus. Comme si tous les citoyens canadiens n'étaient pas spécifiquement intéressés au maintien de l'esprit du pacte fédéral et comme si une province quelconque avait le droit moral de proscrire de ses écoles l'une des deux langues officielles du pays!

Ce cri contre l'étranger est d'ailleurs fort amusant sur les lèvres et sous la plume de gens qui se vantent d'avoir recueilli les fonds nécessaires à porter devant le Conseil Privé un procès qui ne concernait que des catholiques d'ici et qui visait la loi sur le mariage de la province de Québec.

Mais, dans sa colère, l'Orange Sentinel a échappé un mot qu'il faut enregistrer, un mot aussi éloquent que le "C'est nous qui sons les Princes" de la légende. "C'est nous qui sons la Prusse", s'exclame-t-elle en fait, et c'est vous de la province de Québec qui êtes l'Alsace.

"M. Bourassa était présent, dit la Sentinel, et les journaux disent qu'il a fait une violente attaque contre les Anglais d'Ontario. Il a entrepris de prouver que les enfants français étaient mieux traités en Alsace sous le talon prussien. Mais il a oublié de dire que ceci se passait en Alsace, la province française, A LAQUELLE DANS CE PAYS CORRESPOND LA PROVINCE DE QUEBEC. Il n'a pas dit que, dans la Prusse même, les enfants français eussent des écoles françaises distinctes; c'est une petite question de détail qu'il a oubliée." (Orange Sentinel, 31 décembre 1914, 1ère page, 1ère colonne).

C'est clair et net. L'Orange Sentinel assimile Québec à l'Alsace et l'Ontario à la Prusse.

Qui s'attendra alors que la Sentinel et ceux qui sentent comme elle continuent de prêcher une politique si profondément anti-britannique, si nettement prussienne, au plus mauvais sens du mot?

Souhaitons que la guerre ait au moins pour effet la reconquête de l'Ontario par l'esprit et la pensée britanniques.

Omer HEROUX.

LETTRE DE QUEBEC

LA PROCHAINE SESSION

Québec, 5 janvier 1915.

Quels projets le gouvernement provincial soumettra-t-il à l'étude de la législature qui se réunit jeudi?

Il en est un des moins qui devrait être un chef-d'œuvre si l'on se décide enfin à le voter. Voici des années qu'on le fait étudier, qu'on le discute en séance de comités, qu'on l'ajourne et le reprend pour l'ajourner de nouveau. Si l'argent et le temps peuvent améliorer les lois, le code municipal de Québec serait la perfection même.

Deux fois déjà, nous avons résumé dans le "Devoir" les principaux changements recommandés par la commission de révision: les plus importants concernent l'administration financière et la voirie. En matière de finances, on propose une vérification plus sévère des comptes municipaux; quant à la voirie, l'on suggère un système plus conforme à la politique d'amélioration des chemins. L'une et l'autre modifieraient considérablement le code actuel. Et c'est peut-être ce qui fait tant hésiter nos députés.

Il y a aussi le projet de législation touchant les sociétés de prêts mutuels. La commission nommée à la dernière session pour s'enquérir des affaires des compagnies existantes n'est guère avancée. Elle doit reprendre ses travaux à Québec. Il est important qu'elle les poursuive avec toute la célérité possible et sans parti pris afin de permettre au public de voir parfaitement le fond des choses.

La décision du Conseil Privé concernant la juridiction des provinces en matière de compagnies constituées par l'autorité fédérale affecte surtout le revenu provincial. L'on a déjà tenté, mais sans succès, d'en venir à une entente avec l'autorité fédérale à ce sujet. Le jugement du Conseil Privé maintient les prétentions d'Ottawa. Essaiera-t-on un nouveau texte de loi, comme on l'a fait à propos de l'impôt sur les successions?

Il faut s'attendre à une tirade quelconque à propos de la guerre. Si du moins l'on en profitait pour changer notre système de colonisation et pousser sérieusement à l'établissement du sol. L'occasion ne saurait être plus favorable. Quand tout le monde veut donner sa dernière goutte de sang pour l'Empire, il devrait être très facile d'obtenir de bonne grâce du concessionnaire de la forêt ce que la loi autorise un gouvernement énergique d'exiger s'il le veut dans l'intérêt supérieur de la production des choses nécessaires à la vie. En tout cas, le changement s'impose de plus en plus. On a remarqué combien peu d'encouragement le projet d'immigration belge a reçu du gouvernement provincial.

Notre système actuel de colonisation explique cette indifférence. On ne pouvait inviter les Belges ici à

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON

"LES ROSES REFLEURISSENT"

Par MATHILDE ALANIC

Le Devoir commencera lundi la publication d'un nouveau feuilleton: Les Roses Refleurissent, l'œuvre récente de l'une des romancières les plus aimées de notre temps, Madame Mathilde Alanic.

Cette œuvre, tout pleine d'émotion, a obtenu en France le plus vif succès.

Elle ne saurait manquer d'intéresser très vivement nos lecteurs, et plus encore peut-être nos lectrices.

POUR LA SESSION PROVINCIALE

LE "DEVOIR" A 25 SOUS

L'administration du Devoir consentira, pour la durée de la session provinciale, un abonnement spécial de 25 sous, édition quotidienne.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de nos lettres de Québec. M. Jean Dumont suit depuis vingt-cinq ans les débats de l'Assemblée; il la connaît à fond.

LA MANIFESTATION DU 14 JANVIER

Où les billets seront en vente.

C'est jeudi le 7 janvier que seront mis en vente les billets de la grande manifestation par laquelle le comité central des AMIS DU "DEVOIR" célébrera le jeudi soir, 14 janvier, le 5e anniversaire de la fondation du "Devoir".

Cette manifestation, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, aura lieu dans la grande salle des Fêtes, au Monument National. M. Henri Bourassa y prendra la parole avec quelques-uns de nos amis. Le directeur du "Devoir" y fera la revue de l'œuvre du journal et parlera de ses prochaines campagnes.

Le comité a décidé de réserver tous les sièges. Les recettes de la séance seront employées à la propagande du journal. Les billets seront en vente chez Archambault, marchand de pianos, 312, Sainte-Catherine-est (Tél. Est 1842); à la Librairie Granger, 43, Notre-Dame-ouest (Tél. Main 8200); à la Pharmacie Migneron, 544, Saint-Denis (Tél. Est 1948) et aux bureaux du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent (Tél. Main 7460), au prix de \$1.00, 75 et 50 sous. Les loges se vendront \$5.00.

BILLET DU SOIR

APRES LE VOYAGE

Que voulez-vous que j'écrive, ô prose insatiable qui me demandez en arrivant ces lignes italiennes? Mais j'avais oublié jusqu'à l'existence même des journaux de la métropole, moi, dans le voyage de rêve que je viens de faire au foyer paternel, au-delà de la distance et de précieuses souvenirs. "J'ai reçu mon village et trouvé la maison"; la neige recouvrait, épaisse, les routes chères à ma mémoire, et la carriole fut conduite par un cocher habile qui n'était pas né lorsque mon père me ramenait aussi, jadis, à mes premiers retours de voyages. Et j'ai retrouvé le geste avec lequel il faut ouvrir la porte sacrée derrière quoi sont réunies et concentrées les choses les plus chères qui soient dans ma vie.

J'ai connu la joie grave de la grand-messe au vieux temple, où les chœurs n'ont pas changé d'un demi-ton. Mon ami Joseph à qui je garde une amitié qu'il me rend bien, entonne toujours les antennes en tournant sa moustache de la main droite, pour augmenter le volume de sa voix. Feu son père, il y a vingt ans, était maître-chanteur aussi, au "choeur d'en bas", à l'autel; mais il boitait le brave homme, et se haussait de toute sa jambe la plus longue, aux notes élevées pour retomber, tout raccourci, sur sa courte jambe, lorsque le Kyrie descendait dans les notes basses. Brave père "Tophile"! Il "remontait" chez lui en clopinant, après la messe, en compagnie de son estimable collègue, M. Parent, propre frère de notre grand écrivain Etienne Parent, et qui lui ressemblait comme deux frères se peuvent ressembler. Que les deux vieux maîtres-chanteurs reposent en paix; le fils du premier chante les mêmes mots avec la même voix, au même banc, ce matin, et le fils du second a fait tout le reste, pour la première fois, depuis qu'il est "marquiller en charge". On ne meurt pas, dans nos chrétiennes campagnes; on se range un peu pour faire place aux enfants, en les attendant.

Mais voilà d'bien graves propos, pour ce temps de réjouissances. C'est votre faute, ô prose entêtée qui avez le cœur de demander de la copie à un homme qui reposait encore il y a une heure, dans les bras du C.P.R., en bécotant Pulmann d'avoir inventé les "lower berths" et les vieux nègres à petits balais: "Qui brossent, brossent, brossent. Qui brossent jour et nuit!"

Je n'ai pas toutes mes pensées à l'heure de la messe, et j'ai écrit la "brosse de Tancrède Tom".

Robert VAL.

LE CAPITAINE AIDE-DE-CAMP JOSEPH CHABALLE

Notre ami Chaballe parti avec le premier corps expéditionnaire canadien, nous envoie ses souhaits de bonne année. Tous ceux qui connaissent ce charmant garçon, se sont heureux d'apprendre que tout en rentrant de la "fournaise", où il fait plutôt chaud, dit-il comme tout commentaire, sa santé est bonne. La simple mention de son adresse nous apprend que Chaballe, qui ne nous avait même pas annoncé sa promotion, est aide-de-camp aux quartiers-généraux de la 4me brigade. Il doit sans doute cet avancement à ce que n'ayant pas fait ses études sous la tutelle du gouvernement d'Ontario, il parle non seulement l'anglais et le français, mais encore le flamand et l'allemand.

"THE DUTY OF CANADA AT THE PRESENT HOUR"

TEXTE DU DISCOURS QUE DEVAIT PRONONCER A OTTAWA M. HENRI BOURASSA.

Le texte du discours que devait prononcer à Ottawa, devant le People's Forum d'abord, puis sous les auspices de la Ligue de la liberté de Parole, M. Henri Bourassa, sera publié vendredi.

Ce texte avait été écrit à l'avance et, quand les soldats en uniforme ont envahi la scène, c'était sur les bords d'impressionnisme même que l'orateur lisait son discours.

Outre son intérêt intrinsèque — il touche à l'ensemble des questions soulevées par notre participation à la guerre — ce discours offre un intérêt de circonstance assez particulier. Par deux fois la violence s'est empêchée d'être prononcée, et cela lui laisse un certain cachet d'indélicatesse; puis, il est presque exclusivement composé d'extraits d'articles du Devoir, — ce qui permettra au public de langue anglaise de savoir enfin ce qu'a dit M. Bourassa; ce qui permettra également à nos amis d'éclairer, avec un texte précis, leurs contradicteurs de bonne foi.

Tous les lecteurs intelligents pourront comparer cette pièce aux appréciations qui l'ont précédée et suivie et juger par eux-mêmes de ce que valent celles-ci. A titre de document, l'auteur a fait annexer à son discours la photographie des deux circulaires distribuées à Ottawa avant les réunions où il devait prendre la parole, et qui provoquaient à la violence, et qui provoquaient à la violence.

The Duty of Canada se vendra 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, plus 2 sous l'exemplaire pour les frais de port. On peut tout de suite donner les commandes aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent.

LA GUERRE

Benin confirme qu'un sous-marin de la Flotte allemande a coulé le Formidable, le premier de l'an. Il admet aussi, dans un de ses derniers communiqués, des progrès français en Alsace, dans le voisinage du Rhin. Paris, de son côté, signale la grande activité de ses troupes du côté de Strasbourg et des succès importants sur tout le front d'Alsace. Londres continue de discuter la perte du Formidable, oublie les Zepplins et prépare sa réponse à la note du président Wilson. En Russie, la campagne du côté de Pologne ne réussit pas à von Hindenburg et le général autrichien Dankl continue de retrancher avant d'avoir pu prendre liaison avec les troupes allemandes. Enfin, chez nous, la situation économique ne s'améliore guère, les redevances dans les salaires continuent et le parlement fédéral se prépare à ne légiférer qu'à propos de la guerre, retardant la prochaine session.

SUR LE CONTINENT

Les Alliés sont en progrès, disent les dépêches de Petrograd, de Paris et de Londres. Il est vrai que, dans la Lorraine, le sol est tellement détrempé par l'inondation et les pluies récentes que les troupes ne peuvent presque pas avancer, sauf sur des points isolés. Joffre et ses généraux ménagent leurs hommes, tandis que les Allemands continuent de sacrifier les leurs pour tenter une centième fois le percement des lignes ennemies et l'accès du chemin de Calais. Certaines dépêches signalent même des groupements nombreux de troupes germaniques nouvelles autour d'Ypres.

Les câblagrammes établissent aussi que, d'après toutes les apparences, c'est du côté de l'Alsace que va porter, d'ici quelque temps, le principal effort des Français. Dans la région de Cernay, au nord-ouest de Mulhouse, dans la Haute-Alsace, l'on se bat violemment et les Français ont occupé les hauteurs avoi-

(Suite à la dernière page)

LES MOSCOVITES OCCUPENT PLUSIEURS VILLES HONGROISES

Les Autrichiens reculent sans cesse et plusieurs corps de leur armée sont cernés dans les Carpathes. — Un combat naval se prépare sur la Vistule que les Allemands tentent de traverser en bateaux armés.

Sur le littoral belge, l'ennemi concentre ses troupes autour d'Ypres et de la Bassée, où il se prépare à reprendre l'offensive. — En Alsace la bataille continue à l'avantage des Français; on se bat à la lueur des forêts et des villages en feu.

Des aviateurs teutons font une centaine de victimes près de Dunkerque. — Trois navires français et un anglais coulés par les Allemands.

(Spécial au Devoir)

Paris, 5. — Une dépêche de Petrograd publiée dans l'Information rapporte que les Russes ont occupé huit villes hongroises et que plusieurs corps de l'armée autrichienne sont cernés dans les Carpathes.

COMBAT NAVAL EN POLOGNE

Petrograd, 5. — Il se livra un combat naval sur la Vistule. C'est un fait certain. Les Allemands, coupant l'herbe sous le pied des Russes, semblent-ils, ont armé leurs navires et s'en servent dans la région de Vyshegrad. Les Moscovites avec des bateaux s'efforcent déjà d'empêcher les Allemands de s'avancer de force d'une île située au milieu de la rivière. Les casques à pointe, croit-on, espèrent effectuer de force le passage de la rivière, grâce aux canons de leurs bateaux, mais les Russes ont déjà envoyé d'autres navires pour les attaquer et entraver cette manœuvre.

DANS LE NORD DE LA FRANCE ET EN ALSACE

Paris, 5. — Nonobstant le temps plus beau, il ne s'est livré que des engagements de peu d'importance dans la partie nord du front de bataille. D'après les derniers rapports, les Teutons concentrent leurs troupes à l'est et au sud-ouest d'Ypres et de la Bassée afin de se porter de nouveau à l'offensive. Ils ont expédié des renforts et de l'artillerie. Dès que la glace dans les régions inondées se sera congelée, croit-on, on tentera d'exécuter un mouvement d'offensive.

Les rapports d'Alsace portent qu'on se bat de plus en plus dans cette région, et que l'on refoule les Allemands à plusieurs endroits. Les ennemis ont subi de grandes pertes dans une série de contre-attaques. On combattait à plusieurs points hier soir, à la lumière des forêts et des maisons en flammes.

BULLETIN OFFICIEL DE PARIS

Paris, 5 (2.51). — Communiqué officiel de cet après-midi:

"En Belgique, en dépit de l'état du terrain et des difficultés qui s'ensuivent, notre infanterie a fait des gains dans les dunes, en face de Nieupoort. Dans la région de Saint-Georges, nos troupes se sont avancées à différents endroits sur une distance de 200, 300 et 500 verges, occupant des maisons et quelques tranchées. A divers points, l'artillerie beige a réduit au silence les canons allemands.

"De la Lys à l'Oise, dans la région de Notre-Dame de Lorette, jusqu'à l'ouest de Lens, nous sommes parvenus, grâce à nos mortiers et à nos grenades, à mettre fin au travail des sapeurs ennemis. Dans le voisinage de la grande route de Lille, les Teutons ont fait sauter une de nos tranchées et l'ont ensuite occupée.

"De l'Oise aux Vosges, on n'a signalé aucune activité de la part de l'infanterie. Dans la région de Craonne et dans le voisinage de Reims, duels d'artillerie. Nos batteries ont bombardé avec succès les positions ennemies dans le village de la Suippe, dans la région de Perthes et dans le voisinage de Beauséjour. Même chose dans l'Argonne, et sur les hauteurs de la Meuse.

"En Alsace, au sud-est du Col du Bonhomme, nous avons pénétré dans la ferme de Creux d'Argent, à deux kilomètres à l'ouest d'Ordary, où nous mettons nos positions en ordre. Nous avons conservé les positions conquises sur le chemin allant de Thann à Cernay, à un kilomètre à l'est du Vieux Thann. En outre, le feu de notre artillerie lourde a réduit au silence l'artillerie ennemie à deux kilomètres à l'est de Turnhaupt-Lehaut."

RAID AERIE PRES DE DUNKERQUE

Berlin, 5, via Londres. — Des aviateurs teutons ont lancé des bombes sur les magasins de munitions des Anglais dans le voisinage de Rosendael et de Couderskerke, près de Dunkerque, en France.

L'explosion, dit-on, a tué et blessé une centaine de personnes, et a mis le feu à une partie du village.

POUR DIMINUER LES PERTES DE VIES

Londres, 5. — Ecrivain au "Daily Mail" sir Arthur Conan Doyle demande qu'on prenne des mesures pour diminuer les terribles pertes de vies qu'entraînent des désastres sur mer comme celui du "Bulwark" et du "Formidable".

"Nous devons nous rappeler qu'on s'objectait aux canots, parce qu'ils étaient de matière inflammable et constituaient en quelque sorte un embarras dans le cours d'une bataille livrée à la surface des eaux. Mais nous savons d'expérience que cent hommes périssent à cause d'une mine ou d'une torpille contre un homme qui périt dans un combat en règle. Par conséquent nous devons cesser de pourvoir à ce qui est exceptionnel, pour prévenir ce qui arrive d'ordinaire."

"Sans exagération, on peut affirmer que si nos navires avaient été pourvus de chaloupes qu'on jette à

la mer automatiquement, nous aurions sauvé la grande majorité de nos marins. Nous pouvons ménager et remplacer les navires, nous ne pouvons pas ménager les hommes. Il faut les sauver, et voici le moyen de le faire."

UNE TAXE SUR LES CELIBATAIRES

Rotterdam, 5. — Pour prélever des fonds pour contenir les Allemands, Gand a été forcé d'imposer une taxe sur les célibataires du sexe masculin, de 5 francs pour les célibataires âgés de 27 ans, jusqu'à 20 francs pour ceux qui ont atteint l'âge de 50 ans. Même les moines n'en ont pas été exemptés. L'évêque socialiste Edouard Anseele, bien que sachant dire leur fait aux Teutons, quand leurs exigences sont manifestement déraisonnables, s'est montré diplomate né, et a contribué à rendre les choses plus supportables. Les Allemands choisissent 15 otages par jour.

LA SITUATION VUE DE LONDRES

Londres, 5. — L'Angleterre et l'Allemagne sont en guerre depuis cinq mois, et nous recevons les nouvelles les plus significatives du théâtre oriental de la guerre. Les Russes, après avoir fait subir un désastre aux Autrichiens, ont franchi les Carpathes et envahissent les plaines de la Hongrie.

Les habitants de Vienne et de Budapest sont pris de panique, dit-on, car on croit l'invasion sérieuse, et non une simple attaque. Mais il nous faut attendre de nouveaux renseignements de Petrograd. Néanmoins, ressort clairement du communiqué officiel russe que les Autrichiens ont été mis sérieusement en déroute, et que les plans du général Hindenburg en Pologne se trouvent compromis. Dans l'ouest, toutes les dépêches par part d'un progrès constant. Les Alliés s'emparent petit à petit des tranchées et des positions ennemies. Un gain de plusieurs centaines de verges de terrain représente des combats très vifs, et constitue un succès important.

On a livré plusieurs duels d'artillerie, dans lesquels les Français ont eu l'avantage. Les succès des Français en Alsace inquiètent tellement les commandants teutons qu'on mande de la frontière suisse que les troupes allemandes pénètrent en Alsace. Le "Berliner Tageblatt" admet qu'après 5 mois de guerre, les Allemands ne sont plus portés à se former une idée exagérée d'eux-mêmes, mais songent encore à envahir la Grande-Bretagne. Ils ont remis cette invasion au printemps. Ils construisent des hangars aux murs en béton et au toit de fer. En Belgique, les casques à pointe ont saisi plusieurs usines, afin de fabriquer des bombes et des projectiles à l'usage des aviateurs.

L'ailé droit français se trouve aujourd'hui à moins de 30 milles du Rhin, maîtres de Steinbach et de huit autres villages au sud-est de ce village, à la suite d'un des engagements les plus opiniâtres de la guerre. Ailleurs, dans l'ouest, aucun changement remarquable. Les nouvelles ont trait surtout au mauvais temps. En Pologne, les positions relatives des envahisseurs et des Russes ont subi peu de modifications. Les Teutons continuent à se porter violemment à l'attaque, et par intervalles, le long de la ligne allant de Bura à Rawka. Au sud, les Moscovites se sont avancés à Susszawa, près de la frontière roumaine. Au Caucase, Turcs et Russes sont encore apparemment aux prises dans la région de Sari Kamysh. Des deux côtés, on réclame la victoire. Le terrain gagné par les Français, en Alsace, constitue probablement la matière des nouvelles les plus intéressantes relatives au théâtre occidental des opérations. Des experts pensent que les Alliés tenteront de briser la ligne dans cette région, tout en conservant une base à Belfort.

Pour le moment, l'état marécageux du terrain entrave tout mouvement général d'offensive dans les Flandres.

On ne serait pas surpris de voir les plus vifs combats se livrer d'ici à quinze jours sur le versant Est des Vosges. C'est dans cette région que les chasseurs alpins français ont été payés par le fameux 75 ont remporté une victoire à Steinbach.

Les experts anglais font remarquer qu'en s'avancant un peu plus au sud-est, les Alliés se trouveront maîtres de Cernay. Ils sont maintenant maîtres des hauteurs à l'ouest de cette ville, et sa chute leur permettrait de s'avancer sur Mulhouse. Que les Turcs exagèrent leur succès ou non, ils livrent à tout événement de vifs combats au Caucase, à en juger par les dépêches.

Même les rapports de Petrograd admettent que la situation devient de la plus grande importance.

Rien n'indique encore, cependant, un retrait des troupes russes de la frontière de l'ouest à celle du sud.

AU CONGRES AMERICAIN

UN DEBAT SUR L'AFFECTATION D'UNE TRENTAINE DE MILLIONS A L'ACHAT DE NAVIRES MARCHANDS PAR LE GOUVERNEMENT CONSTITUTE EN COMPAGNIE.

Washington, 5. — L'achat de vaisseaux par le gouvernement constitue en compagnie d'exportation, au capital de \$100,000,000, et devant dépenser au moins \$30,000,000 pour l'acquisition de transports océaniques, a été discuté au Congrès, hier. Les membres de la minorité dans le Comité du Commerce ont fourni un rapport rédigé par le sénateur Hutton et endorsed par les sénateurs Nelson, Perkins, Smith, de Michigan, et Oliver, déclarant que le plan soumis n'améliorera pas la situation actuelle, parce qu'il sera impossible au gouvernement de se procurer des navires en nombre suffisant pour faire un travail efficace. Ce rapport signale aussi le danger des complications internationales, déclarant que tout navire lancé par le gouvernement ajoutera aux chaînes des Etats-Unis d'être entraînés dans la guerre actuelle.

Le sénateur Fletcher, qui s'occupe de cette loi et qui en a conféré récemment avec le président Wilson, a appuyé son projet dans un long discours prononcé après que les sénateurs républicains eussent formulé leur opposition. Il dit que la guerre a produit une détresse de navires, que les intérêts de tout le peuple américain exigent que les Etats-Unis demandent à leur gouvernement de se procurer au plus tôt des vaisseaux pour transporter les produits américains demandés, sur les marchés d'Europe et de l'Amérique du Sud. Il donne pour exemple le fait que le coton vendu à 19 cents en Allemagne, ne rapporte que 7 cents la livre aux Etats-Unis. L'Allemagne emploierait 500,000,000 de livres de coton, dit encore le sénateur Fletcher, si elle pouvait se les procurer, et le Sud américain a quinze fois cette quantité à vendre.

Au commencement de la guerre, le sénateur déclare que l'Angleterre avait 5,000 vaisseaux et l'Allemagne 2,000, occupés au commerce d'outre-mer, tandis que les Etats-Unis n'en avaient que six. Il dit que les navires américains donnaient annuellement au propriétaire de navires de l'étranger \$300,000,000 pour frais de transport. Les taux d'affrètement ont, dans certains cas, augmenté de 400 p. c. depuis que la guerre est commencée, et les navires battant pavillon américain ne pouvaient être obtenus à aucun prix.

La loi ouvrant les registres maritimes aux vaisseaux construits à l'étranger n'a pas rencontré les besoins des manufacturiers américains.

Nous devons voir, dit-il, à ce qu'une guerre avec les autres pays ne vienne plus jamais paralyser nos industries à cause du manque de navires qu'elle occasionne.

Un amendement, présenté par le sénateur Stone, dans le but d'empêcher l'exportation clandestine d'articles de contrebande dans des navires étrangers, autoriserait le Président à désigner de temps à autre des ports où des officiers de douane feraient l'inspection de toutes les marchandises avant leur chargement. Des peines très sévères seraient infligées aux armateurs ou aux capitaines coupables d'avoir violé cette clause.

La discussion de ce projet de loi fut renvoyée à plus tard pour permettre au Congrès d'étudier le bill des appropriations.

MARIAGES JAPONAIS

San Francisco, 5. — Soixante-dix jeunes Japonaises sont mariées hier, à bord du paquebot "Sakura Maru" pour rencontrer des maris qu'elles n'avaient jamais vus. Cinquante autres d'entre elles sont venues sur divers paquebots dans l'espace d'une semaine.

Jusqu'à ce que leurs maris les rejoignent, les fiancées d'outre-mer sont hospitalisées aux frais du gouvernement dans un établissement spécial.

Aux yeux de la loi japonaise, aussi bien qu'en ce qui concerne le bureau d'immigration, les jeunes étrangères sont bel et bien mariées. Il y a eu un échange de photographies, une approbation réciproque de la part des pères des deux parties contractantes et une déclaration formelle d'intention faite par écrit devant un fonctionnaire japonais.

EPIPHANIE

Le Pacifique Canadien émettra pour le 7 janvier, des billets, aller et retour pour l'Épiphanie, au prix d'un billet simple de première classe bon pour le départ et le retour le 6 janvier et des billets au prix d'un voyage simple plus un tiers bon pour partir les 5 et 6 janvier avec limite de retour le 7 janvier. Ces billets sont valables entre toutes les gares de la Province de Québec et Ottawa.

EXAMENS DE MUSIQUE

Le Conservatoire National de Musique commencera ses séances d'examen d'hiver le 26 courant, le mardi matin, au Bureau de l'Institution, 314 rue Sainte-Catherine Est.

A CHACUN SON DU

Par erreur, nous avons omis le nom de l'étude légale Surveyer, Ogden et Mariotti, dans la liste des bureaux d'avocats ayant pris, durant l'année 1914, 100 actions ou plus en Cour Supérieure. Ce bureau a, en effet, pris 100 actions. Nous nous excusons de rectifier.

525 PAR MOIS. — Nouveaux plans-pieds situés sur la rue du Lac Saint-Louis, près de la gare de Dufferin, 15 min. de l'ouest de la ville. Tramway. Toutes les commodités. Voyez-vous avant de louer ailleurs.

MARCEL TRUST Co. Limited, 100 St-Jacques

LES TAXES RETARDENT

IL Y A POUR LE SEUL IMPOT DE L'EAU UNE DIMINUTION DE \$10,000 DANS LES TROIS DERNIERS MOIS. — DIMINUTION DE REVENU. — LES SOUHAITS DU MAIRE.

Il y a plus de 90 nouveaux règlements à être incorporés dans le nouveau code du bâtiment qui doit bientôt être en vigueur à Montréal. L'inspecteur des bâtiments, M. Chausse, a déclaré, hier, que le comité composé de l'avocat en chef de la ville, le conseiller de la ville et lui-même seraient prêts à faire rapport, d'ici une semaine.

D'après les renseignements obtenus à l'hôtel de ville, hier, la diminution du revenu de la taxe de l'eau a été de \$40,000, dans les derniers trois mois de l'année, comparés aux trois mois précédents. Cette diminution est attribuable à la crise financière actuelle.

LES SOUHAITS DU MAIRE

A l'occasion du nouvel an, le maire Martin fait ses souhaits suivants aux fonctionnaires et aux employés municipaux:

"Le Maire de Montréal, à l'occasion du nouvel an, exprime à tous les fonctionnaires et employés municipaux et à leurs familles ses meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

"Il profite aussi de cette occasion pour leur faire au début de cette nouvelle année quelques recommandations.

"Depuis l'entrée en fonctions du nouveau Bureau des Commissaires, des efforts ont été faits pour donner à tous ceux qui travaillent pour la ville, un salaire raisonnable et proportionné au travail que chacun accomplit, et aux responsabilités qui lui incombent. Des augmentations considérables des salaires ont été votées. Encore, dernièrement, malgré l'époque difficile que nous traversons, les petits fonctionnaires et les journaliers ont vu leurs salaires augmentés, les premiers de \$50 par année et les autres de 25 sous par jour. Je me crois en mesure de justifier de demander à tous, au plus humble cantonnier comme au plus haut chef de service, de témoigner sa reconnaissance en redoublant de zèle et de dévouement dans l'exercice de ses devoirs.

"Les citoyens sont en droit de s'attendre à ce que les employés municipaux soient polis, dévoués, honnêtes, consciencieux et zélés, anxieux de coopérer à donner à la ville une administration honnête et efficace.

"Que ceux qui sont appelés à dépenser les deniers de la ville soient vigilants et économes.

"Les employés devraient avoir à cœur de prouver qu'ils gagnent le salaire qui leur est payé et d'entretenir tout sujet de plainte et de critique aux églises.

"Sans vouloir être alarmiste, je dois avertir les employés que si la ville ne peut compter sur l'entier dévouement de tous il pourrait arriver que si la crise financière se prolongeait, les administrateurs seraient forcés de faire dans le prochain budget des retranchements dont plusieurs auraient à souffrir.

(Signé) Médéric MARTIN."

LE CHAOS A MEXICO

Washington, 5. — Sir Cecil Spring Rice, l'ambassadeur de l'Angleterre, a transmis au département de l'Etat une copie de la dépêche envoyée par Charles Hohler, de la légation anglaise dans la ville de Mexico, disant que la situation à cet endroit, il y a une semaine, était déplorable.

De grands éloges ont été faits de la conduite d'Edward Sturbridge, ancien gouverneur du district fédéral, qui s'efforça de sauver la vie des Anglais et Américains, lorsque les troupes de Zapata entrèrent dans la ville. Depuis ce temps, Sturbridge a réussi à s'arracher des mains des autorités mexicaines, et d'après des dépêches officielles reçues ici, aujourd'hui, il est actuellement aux Etats-Unis.

Depuis l'envoi du rapport de Charles Hohler, la situation s'est améliorée, d'après les renseignements fournis par le département de l'Etat.

La convention mexicaine s'est réunie aujourd'hui afin de discuter les lettres de créance des différents délégués.

LE MUSEE D'ART DE FRANCE-AMERIQUE

Dans quelques mois, le comité France-Amérique recevra la collection réunie à Paris dans le but de fonder un musée d'art à Montréal. On se rappelle que la ville s'est engagée à donner deux mille dollars par année pour l'entretien de cette bibliothèque et qu'elle a payé, il n'y a pas longtemps, \$6,000 d'arrérages à ce sujet. Le musée sera installé dans l'une des plus vastes salles de l'École technique. Il contiendra, en moins grand, certaines choses que l'on trouve au Trocadéro. Des reproductions des cathédrales de Rheims et de Paris, des photographies des tableaux de maîtres.

On sait que M. Dommie a été élu au feu à la place d'un camarade, mais l'œuvre qu'il avait fondée ne périra pas avec lui. Ses amis ont juré de la continuer. La collection qu'il avait réunie pour Laval est actuellement entre les mains de M. René Dommie, qui doit bientôt l'expédier à Montréal, à la demande de France-Amérique.

LA CROIX ROUGE

Une grande réunion aura lieu, à la salle Windsor, le 16 janvier prochain, au bénéfice de la Croix-Rouge et du Fonds de Secours Belge. Les organisateurs de cette manifestation ont invité, comme principal orateur, l'honorable M. Bourke Cochrane, qui a accepté. M. Cochrane n'est pas un étranger parmi nous. Il a plusieurs amis à Montréal et, en mars dernier, il assista au banquet de la Saint-Patrice.

FAITS-MONTREAL

TENTATIVES DE SUICIDE

DEUX DESEPERES TENTENT DE METTRE FIN A LEURS JOURS. — DEMENCE ET TROUBLES DE MENAGE. — LE CHEF TREMBLAY INDISPOSE.

MAISONS CAMBRIOLEES

Deux malheureux désespérés, un vieillard et un jeune homme, ont tenté d'en finir avec la vie hier soir.

La première tentative de suicide eut lieu à 201 rue Duvernay. Un Belge, Alexandre Héron, âgé de 78 ans, a essayé à deux reprises de s'ouvrir la gorge avec un rasoir. Un médecin et un prêtre furent demandés à la hâte, mais le malheureux n'ayant pu atteindre les artères n'était pas en danger. On le transporta cependant à l'hôpital Notre-Dame.

Le genre du vieillard a déclaré que son beau-père avait des moments de démence et qu'on avait même tenté de le placer dans un asile d'aliénés.

Plus tard, des passants trouvaient un nommé Léonidas Leclair, 30 ans et domicilié à 546 rue Wolfe, inconscient en face d'un restaurant de la rue Lagacière. Une ambulance fut mandée et les médecins constatèrent que le malade avait absorbé une dose de vert de Paris. Après avoir reçu les soins de la science, à l'hôpital Notre-Dame, pendant plus de 2 heures, Leclair reprit connaissance. Son état est grave.

Des troubles de ménage seraient la cause de cette dernière tentative.

DEUX MAISONS CAMBRIOLEES

Deux maisons ont été cambriolées, hier après-midi, dans le nord de la ville. Les voleurs ont d'abord pénétré dans la maison de M. Robert Gordon, 2583, rue Jeanne Mance, alors que tout le monde était sorti, et se sont emparés pour plus de \$100 de bijoux. Le vol a été découvert par une pensionnaire de la maison, en rentrant vers 4 heures. Le second vol a été commis un peu plus tard, au No 1660 Hutchinson, chez M. Joseph Ferguson. La sûreté a été avertie dans les deux cas. Les détectives croient avoir affaire à une bande organisée.

INDISPOSITION DU CHEF TREMBLAY

Le chef de la brigade des incendies est confiné à sa chambre par une grave indisposition. Les médecins lui ont ordonné un repos absolu et il n'a pas même pu au jour de l'an recevoir la visite de ses subalternes, les sous-chefs dans les différents districts.

Le chef adjoint, Saint-Pierre, le remplace aux quartiers-généraux de la rue Craig.

FEU M. LE DOCTEUR A. BAZIN

Le docteur Alfred Bazin, d'Ormstown, est décédé subitement hier soir à la résidence de son fils, le docteur A. T. Bazin, à Westmount.

Le vieillard a demeuré plus de 50 ans à Montréal et revenait au commencement de chaque année passer quelques jours parmi ses enfants.

Il a succombé à une syncope.

BRULURES GRAVES

M. Oastos Diakalos, un Grec domicilié au No 84 rue Clark, s'est brûlé sérieusement hier après-midi en se tenant trop près d'une fournaise surchauffée. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général.

PENIBLE CAS DE MISERE

Un vieillard nommé Jerry Green a été ramassé à demi inconscient hier après-midi, au coin des rues Windsor et Osborne.

Des personnes charitables, voyant qu'il souffrait de faim et de froid, lui ont offert une voiture et le firent transporter à l'hôpital Général. Il y a été soigné et, après avoir pu donner son adresse: 1043 rue Saint-Jacques.

LES RESERVISTES FRANÇAIS

Un groupe de trente réservistes français venant de différentes régions du Canada se rendront vendredi prochain à New-York d'où ils partiront samedi pour la France. La plupart de ces braves arrivent du Yukon et des différents districts du Mackenzie, où ils ont appris les premières nouvelles de la guerre que six semaines après qu'elle fut déclarée par l'Allemagne.

M. Jean de Vigiliis, du consulat français, a chaudement félicité ses compatriotes d'avoir si fidèlement répondu à l'appel de la France.

EN LIQUIDATION

La compagnie de construction E. C. Deakin vient d'être mise en liquidation à la demande de la Structural Steel Company, M. E. A. Wright a été nommé liquidateur provisoire.

Par le ministère de ses avocats, la Structural Steel a allégué que la compagnie défenderesse lui était débitrice pour une somme de \$1,000 qu'elle avait refusé de payer. Pour ces raisons le juge Charbonneau a ordonné la mise en liquidation.

TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Fraternité Saint-Joseph, rue Dorchester ouest, No 964.

La réunion du Discretorium devant se tenir le mercredi, 6, est remise au vendredi 8 jours, à 7½ hrs p. m.

Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

Le Secrétaire.

PROCHAIN MARIAGE.

Le docteur Albert Lassalle a été, hier soir, l'objet d'une jolie manifestation de la part de ses nombreux amis, à l'hôtel Viger, à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Archambault, de Cohoes, le 7 janvier prochain.

LA LESSIVE DE GILLET DÉVORE LES SALETÉS.



CRISE POLITIQUE EN ISLANDE

UNE QUERELLE ENTRE LE PARTI LIBERAL AU POUVOIR ET LE ROI DE DANEMARK, SOUVERAIN DE L'ISLANDE.

Reykjavik, 5. — L'Islande passe actuellement par les angoisses d'une crise politique et le peuple semble s'y complaire parce que la situation lui fournit un sujet de conversation pour les longues nuits froides de l'hiver. C'est simplement une querelle entre le parti libéral qui est au pouvoir et le roi de Danemark, qui se trouve le souverain d'Islande.

Les événements ont forcé le premier ministre Eggerz à démissionner, mais il a ensuite consenti à demeurer à la tête du gouvernement et si les choses se règlent à son entière satisfaction, il reviendra probablement sur sa décision.

Quelques questions ont amené le désaccord avec le roi. La première a trait à la constitution du pays; les Islandais étant des progressifs, veulent une législation moderne et la dernière session du parlement, différents changements dans l'ancienne constitution furent adoptés conformément à la demande du peuple.

Mais lorsque le premier ministre, désistant, mit ces nouvelles lois en force, demanda au roi d'apposer sa signature au bas de ces nouvelles mesures législatives, ce dernier refusa. Il soutint que la constitution de l'Islande ne pouvait pas être changée sans la sanction du parlement danois. D'un autre côté, les hardis libéraux d'Islande prétendent que leur propre parlement était tout à fait compétent pour réviser la constitution de la contrée et qu'il n'appartenait pas au parlement danois d'intervenir dans cette affaire.

L'autre question en jeu se rapporte au drapeau. L'Islande a été anxieuse depuis un certain temps d'avoir un drapeau qu'elle pourrait appeler le sien et le roi avait promis d'accéder à ses désirs. La majorité libérale du parlement islandais, ayant pleine confiance dans le patriotisme du premier ministre, l'autorisa à s'occuper de la question; à obtenir un drapeau et à régler personnellement cette affaire avec le roi. Mais le roi a refusé de considérer le modèle de drapeau soumis par le premier ministre, prétendant qu'il n'était pas convaincu que c'était le genre de drapeau que c'était l'Islande désirait.

Le roi a annoncé qu'il fera venir devant lui quelques-uns des principaux politiciens d'Islande pour discuter de nouveau la situation et chercher à résoudre d'une manière satisfaisante les deux problèmes qui lui sont soumis.

TRIBUNAUX CIVILS

Le dimanche est un jour de repos et la ville est tenue d'en exiger l'observance. Ainsi en a décidé hier le juge Charbonneau, dans la cause de H. Birksky vs la Ville. Le demandeur avait été condamné à \$5.00 d'amende, le 24 juillet dernier, pour avoir vendu une livre de sucre le dimanche. Il en appela de ce jugement. Sa requête vient d'être renvoyée avec dépens.

La Cour, après avoir entendue les parties sur la demande de certification du requérant, se plaçant d'un jugement rendu le 30 septembre 1914, par le Recorder de la cité de Montréal, dans trois causes portant les numéros 553, 549 et 555, renvoyant les actions insuffisantes par le requérant, réclamant de l'intimé des versements à titre de dommages, tenant lieu de salaires, prétendant lui être dus, en vertu d'un contrat d'engagement entre lui et les dits intimés; et y déclarant entre autres choses le dit contrat nul et l'annulant.

Considérant qu'il n'était pas nécessaire pour renvoyer les actions du requérant d'annuler le contrat de louage d'ouvrage qui était intervenu entre les parties, et qu'en retenant du dit jugement la partie du dispositif annulant le dit contrat, on n'affecterait en aucune façon la partie essentielle du dit jugement renvoyant l'action qui a été rendue en pleine juridiction, et que ne peut atteindre le certiorari.

Considérant que l'annulation du dit contrat, si en effet cette partie du jugement excède la juridiction du recorder comme le prétend le requérant, ne constituerait pas chose jugée entre les parties par suite du défaut même de juridiction, et qu'en conséquence, le requérant ne peut avoir intérêt à faire annuler ce dispositif.

Renvoie la demande de certification avec dépens.

A L'EGLISE ST-JACQUES

A l'occasion de la fête de l'Épiphanie et à la demande d'un grand nombre de personnes, le choral de l'église Saint-Jacques répètera le programme exécuté le jour de Noël.

LE GOUVERNEUR ARAM J. POTHIER

AU MOMENT DE QUITTER SON POSTE IL EST "COMME UN COLLEGIEN QUI VOIT ARRIVER LES VACANCES". — SON SUCCESEUR SERA ASSERMENTE JEUDI.

Providence, 5. — Sur le point de terminer un terme long et remarquable comme chef de l'Etat du Rhode-Island, le gouverneur Aram J. Pothier déclarait hier à quel point il était "comme un collègue qui voit arriver les vacances, le temps du repos."

Durant les six années qu'il a présidé aux destinées de l'Etat du Rhode-Island, le gouverneur Pothier a consacré chaque semaine une journée à la réception des personnes qui avaient à lui exposer des cas particuliers ou lui demander des audiences personnelles, dans son bureau particulier au Capitole de Providence. C'était hier la dernière journée de ce genre que le gouverneur passera en cette qualité, étant donné que jeudi prochain son successeur prêtera le serment d'office. Cette journée s'est passée principalement à recevoir des personnes qui étaient venues au capitole donner la main à celui qu'elles avaient appris à connaître et à aimer comme chef du gouvernement du Rhode-Island. On remarqua que la plus grande partie des chefs de l'administration de l'Etat étaient passés chez le gouverneur pour lui souhaiter une "bonne et heureuse année".

Le gouverneur était d'excellente humeur, et déclara qu'il transmettait son poste à son successeur avec la satisfaction de celui qui a rempli un terme long et profitable, au milieu de gens qui l'avaient supporté et qui lui avaient donné les preuves d'une confiance et d'un encouragement continus.

"Dans les années qui suivront, disait le gouverneur, je penserai toujours avec plaisir à ces années heureuses de mon administration."

Après avoir assisté aux cérémonies de l'inauguration, le gouverneur redeviendra simple citoyen de Woonsocket.

Le gouverneur Pothier a été élu chef du gouvernement du Rhode-Island dans l'automne de l'année 1908. Son inauguration eut lieu en janvier 1909.

Depuis que la constitution existe, le terme rempli par le gouverneur Pothier est le plus long dont il soit fait mention dans les annales du Rhode-Island. Même, on croit que ce terme représente le nombre consécutif d'années le plus considérable, pendant lequel un gouverneur ait dirigé l'administration d'un des Etats de l'Union.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le Conseil Lafontaine, des Chevaliers de Colomb, distribue une somme de \$1,600 entre diverses œuvres de charité. — Nos compatriotes de l'Ontario ne sont pas oubliés. Une population d'élite, parmi laquelle on comptait plusieurs membres du clergé, répondait, il y a deux semaines, à l'invitation que faisait le Conseil Lafontaine à l'occasion du grand conseil d'inauguration de ses nouvelles salles, rue Sherbrooke.

Comme on le sait, les recettes de la soirée étaient destinées à des œuvres de charité encouragées tout spécialement par le Conseil Lafontaine.

Signalons tout d'abord la charité patriotique du Conseil Lafontaine qui, à part ses dons antérieurs, a reparté au lendemain du concert, entre le Fonds Patriotique Canadien, le fonds de secours France-Amérique et le fonds de secours belge, une somme de \$600.00.

A côté de ceux qui souffrent de la gêne et des autres privations matérielles, par suite du sanglant conflit européen, il y a près de nous, dans la province voisine, des compatriotes qui sacrifient volontiers leur bien-être matériel aux souffrances morales que leur font endurer ceux qui s'obstinent à vouloir leur ravir leur langue.

Il convenait donc de ne pas oublier les Franco-Ontariens et c'est pourquoi le Conseil Lafontaine a fait parvenir une somme de \$200.00 au trésorier de l'Association d'Education Canadienne-française de l'Ontario... en attendant.

Parmi les œuvres locales que le Conseil Lafontaine a tenu à encourager tout particulièrement, il y a l'Orphelinat Saint-Arsène, dont on connaît les pressants besoins, et l'Hôpital des Incurables qui bénéficie toutes deux d'une somme de \$100.00.

Pour les œuvres préférées de son dévoué et distingué chaplain, Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, le Conseil Lafontaine consacre une somme de \$250.00.

(Communiqué)

SERVICE DU C. P. R. POUR ST-JEAN ET HALIFAX

Le service de Montréal est maintenant quotidien, excepté le samedi, et le train part à 6.35 p.m. Ce service se fera tous les jours, excepté le dimanche, de Halifax et Saint-Jean, arrivant à Montréal tous les jours, excepté le lundi. Les voyageurs allant à Halifax peuvent choisir la voie ferrée ou le bateau, de Saint-Jean à Digby.

DANS LE NATIONALISTE

dimanche prochain :-

"Les Irlandais

et nous"

par PIERRE LABROSSE

Illustration d'un Irlandais tenant un verre.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne, Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Mollers Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal. 83-25

SOLICITEUR DEMANDE. Bon solliciteur d'annonces demandées. Expérience requise. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m. à 1445 Papineau. Saint-Louis 4108.

EMPLOI DEMANDE

ORGANISTE

Un organiste et maître de chapelle de plusieurs années d'expérience, pouvant fournir des témoignages dignes d'attention et connaissant le "chant de Solesmes" désire une position au Canada, de préférence Montréal. Ecrire à casier 72 "Le Devoir".

À LOUER

MAISON A LOUER.

Maison neuve contenant 2 logements modernes, de 5 pièces chacun, et situés sur le Chemin du Lac, en face du Lac Saint-Louis à faible distance de la gare de Dixie et du terminus des chars urbains. Toutes les commodités. Seulement \$20 par mois par logement, si loué immédiatement. Marcell Trust Co., Limited, 180 Saint-Jacques (Main 3792 ou Westmount 4581).

Propriétés à vendre

ALEXANDRE DUPUIS

Courtier en Immeubles et Assurances, possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revenus, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte Place d'Armes, près Craig.

A VENDRE

COTTAGE A VENDRE

Rue Westhill, Notre-Dame de Grâce, 7 appartements, chambre de bain, fournaise à eau chaude, finie bois franc. Vendra à réduction. S'adresser à Henri Gougeon, 1999 Saint-Jacques. Tél. Westmount, 467.

BOIS A LA CORDE A VENDRE

Valant \$8.00 et \$5.00 la corde. En vente maintenant à \$4.75 la corde. Bois 5 franc et bois mou mélange. C'est une AUBAINE pour le prix. Commandez - en immédiatement. Chambre 705, 137, rue McGill, Actonvale Land Company.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Nous réglerons toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous. Paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes.

DIVERS

IMMEUBLE

TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échanges de propriété de toutes sortes, ville ou campagne. — Nous sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limites à bois, etc. Aussi, argent à prêter sur terre et 2ème hypothèque, achat de billets, créances, etc. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 802, De Saint-Vallier, Tel. Saint-Louis 6296.

CARTES D'AFFAIRES

UNE NOUVELLE REVOLUTION ECLETE EN ALBANIE

ALBANIE EXPEDITION ITALIENNE

ESSAD PACHA FAIT UN APPEL A L'ITALIE LUI DEMANDANT TOUTE L'AIDE POSSIBLE CONTRE LES REVOLUTIONNAIRES. — PROMPTE REPONSE.

Paris, 5. — Une dépêche de Durazzo, Albanie, datée de lundi, à l'agence Havas, dit :
« Hier, les rebelles ont envoyé une lettre signée par le comte musulman à Essad Pacha, président provisoire de l'Albanie, lui demandant de leur livrer les représentants de la France, et de la Serbie. A midi et demi, ils commenceront à attaquer la ville. Essad Pacha se rendit immédiatement aux tranchées demander à la légation italienne de lui prêter tout le secours possible.
« Vu la gravité de la situation, la légation communiqua avec les navires de guerre, dans le port, et à deux heures et demie, le vaisseau de guerre "Sardagna" et le garde-côte "Mistrata", lancèrent quelques projectiles qui arrêtèrent les rebelles.
« Les membres des légations française et italienne et ceux de la colonie italienne se sont embarqués à bord des navires de guerre. »

JAPON INTERVENTION EN EUROPE

M. ANDRE CHERADAME NE CROIT PAS QUE LA PARTICIPATION DU JAPON A LA GUERRE EUROPEENNE SOIT NECESSAIRE, MAIS IL ADMET QUE L'AUTRICHIE EN AIT SON IMPORTANCE.

Paris, 5. — L'« Illustration » fait tout un événement d'un article sur l'intervention japonaise écrit par André Chéradame, auteur et journaliste bien connu.

M. Chéradame déclare que l'intervention du Japon n'est certainement pas indispensable car les Alliés sont certains eux-mêmes de pouvoir remporter la victoire par leurs propres efforts.

Il dit que l'on devrait envisager ce secours au seul point de vue de mettre fin au plus tôt aux souffrances infinies de la guerre.

Les griefs du Japon contre l'Allemagne sont nombreux, dit le journaliste : c'est elle qui a engagé la Russie à occuper Port Arthur et a donné lieu par le fait même à la guerre russo-japonaise; c'est encore elle qui a cherché à corrompre plusieurs officiers de la marine japonaise afin d'obtenir des contrats pour certaines firmes allemandes, chargées d'installer des systèmes électriques et faire d'autres travaux sur les nouveaux navires de guerre allemands.

M. Chéradame considère que la Russie, la Grande-Bretagne et la France pourraient donner une compensation territoriale au Japon sans qu'il soit question de l'Indo-Chine, qu'il ne désire pas. Une compensation en argent serait beaucoup plus importante pour ce pays; car il n'a pu obtenir une indemnité de guerre de la Russie lorsque la paix a été signée entre ces deux puissances. Le Japon est du reste surchargé de dettes et il ne peut songer à une expansion quelconque. C'est pour ces raisons qu'il cherche forcément de nouvelles terres où son peuple puisse émigrer.

L'intervention du Japon raccourcirait la guerre de trois mois, prétend M. Chéradame, et sauverait aux Alliés un milliard de francs par mois, soit \$200,000,000. On pourrait faire un prêt au Japon que l'Allemagne aurait à rembourser comme une indemnité de guerre. Il est certain d'ailleurs que la participation du Japon à une guerre européenne augmenterait son prestige dans le monde. Le gouvernement du Mikado le reconnaît lui-même, mais il est possible que le peuple japonais n'envisage pas cette question au même point de vue. Discutant ensuite sur les objections qu'on pourrait présenter contre l'intervention japonaise en Europe, il rejette comme peu importante l'idée qu'il y aurait de l'humiliation à agir de la sorte.

Quant à l'objection possible des Etats-Unis, que les autres journalistes n'ont pas voulu résoudre, à cause de la doctrine Monroe, qui défend aux puissances européennes d'intervenir en Amérique, M. Chéradame dit que ce pays aurait tout avantage à voir le Japon prendre part à la guerre en Europe; car l'Allemagne une fois vaincue, il pourrait s'emparer d'une partie considérable du commerce allemand.

M. Chéradame fait remarquer en terminant que les autres journalistes n'ont pas voulu résoudre, à cause de la doctrine Monroe, qui défend aux puissances européennes d'intervenir en Amérique, M. Chéradame dit que ce pays aurait tout avantage à voir le Japon prendre part à la guerre en Europe; car l'Allemagne une fois vaincue, il pourrait s'emparer d'une partie considérable du commerce allemand.

BULLETIN VIENNOIS

Vienne, 5. — Le communiqué officiel suivant a été publié hier soir :

Au cours des rudes batailles qui ont été livrées dans le sud de la Galicie au milieu des pires conditions atmosphériques, nos troupes ont réussi à s'assurer une base propice pour leurs opérations éventuelles en s'emparant d'une ligne de collines importantes au point de vue stratégique.

Dans les monts Carpathes, il n'y a eu aucun changement.

Dans la vallée supérieure de l'Inn, de légers engagements ont été effectués.

Durant les combats livrés sur le théâtre occidental de la guerre vers la Noël, nous avons fait prisonniers 37 officiers et 12,698 soldats.

RUSSIE AU SUD DE LA PILICA

LES ALLEMANDS S'EFFORCENT DE RENFORCER L'ARMEE AUTRICHIENNE DU GENERAL DAUBAL, QUE LES MOSCOVITES REPOUSSENT CONSTamment DE KIELCE.

Petrograd, 5. — M. Frederick Rennet, le correspondant du "Daily News", câble de Petrograd :
« L'aile droite du général Mackensen s'étend maintenant au sud de la rivière Pilica, près de Tomashev, et un fort détachement allemand se trouve à quelque distance en deça de Pilica, s'efforçant de renforcer l'armée autrichienne du général Dankl, que les Moscovites repoussent constamment de Kielce, à travers les forêts. »

Toutes les opérations au sud tournent lentement mais constamment à l'avantage des Russes. La constante marche en avant à Bukovine est un grand appoint pour les opérations principales, parce que cela empêche les ennemis de se rendre en deça de l'extrémité de l'aile gauche russe.

Petrograd, 5. — L'état-major a émis le communiqué officiel suivant :
Le 3 janvier, aucun changement important ne s'est effectué sur la rive gauche de la Vistule. En plusieurs endroits, il y a eu des engagements d'artillerie et des actions secondaires.

Un combat plus désespéré s'est livré dans la nuit du 2 au 3 janvier, dans la région de Bolimow, où les Allemands, après une attaque énergique, s'emparèrent d'une de nos tranchées; délogés immédiatement par une contre-attaque de nos troupes, ils durent laisser entre nos mains six mitrailleuses et un bon nombre de prisonniers.

Dans la Galicie occidentale, le 2 janvier, nous avons fait du progrès, prenant plus de mille prisonniers autrichiens, quelques canons et un bon nombre de mitrailleuses. Dans le défilé Uzkow, nous avons capturé des mitrailleuses, des canons et des prisonniers. Dans cet engagement, un bataillon entier d'Autrichiens et onze officiers se sont rendus. Nous avons aussi capturé dans cette région l'état-major d'une colonne de l'ennemi avec les blessés et tous les documents de l'armée.

A notre extrême gauche, nos troupes après avoir traversé toute la Bukovine, ont occupé la ville de Suzawa, située à deux tiers de mille de distance de la frontière austro-roumaine.

NOUVELLES ATTAQUES DE FRONT

Londres, 5. — M. Hamilton Fyfe, le correspondant du "Daily Mail", à Petrograd, télégraphie :

Il semblerait que l'état-major allemand n'a pu trouver une nouvelle tactique pour barrer le chemin de la Siésie aux Russes. Après une accalmie qui laissait prévoir de nouveaux développements, les Teutons recourent de nouveau à leurs attaques de front en rangs serrés, de la Prusse orientale aux Carpates. De vifs combats se livrent de nouveau à tous les points où l'on se trouve en contact.

Les casques à pointe portent les plus rudes coups à Rawa. Les ennemis ne peuvent pas prendre la Russie en flanc dans cette région, car le front de ces derniers s'étend maintenant sans interruption de la Vistule, dans le nord de la Pologne, jusqu'en Galicie, où il traverse encore une fois la Vistule. Le fait que les ennemis lancent des troupes en face de Varsovie laisserait à entendre que l'état-major autrichien craintait pour la sûreté de l'armée si elle cessait de se porter à l'attaque.

LES OPERATIONS AU CAUCASE.

Petrograd, 5. — Les opérations militaires au Caucase ne le cèdent maintenant en importance qu'à l'invasion allemande en Pologne. Les experts ne considèrent pas que la marche en avant des Turcs sur Ordahan menace sérieusement Tiflis, bien que cette ville, dit-on, soit l'objectif visé par Enver Pacha. Ardahan se trouve situé à mi-chemin entre la frontière et la capitale du Caucase, et protège le défilé menant des monts Arméniens à Tiflis.

Dans l'intervalle, une autre armée ottomane se prépare dans l'Urmia à envahir le Caucase par la mer Caspienne.

Un officier d'état-major disait hier :

« On ignore le nombre exact des troupes turques actuellement en campagne, mais d'après nos renseignements, elles comprennent trois-quarts de millions d'hommes, dont 250,000 demeurent entre Tchatalja, Andrinople et Constantinople, dans le cas où les événements inattendus se produiraient dans les Balkans. Environ 300,000 soldats nous combattent au Caucase. Le reste des troupes, si elles sont mobilisées, sont éparpillées dans tout l'empire ottoman et protègent les ports de la Méditerranée contre les attaques possibles des Anglais. »

Les Turcs furent déçus par le commencement de la guerre. Ils s'efforcèrent par leurs déclarations pacifiques, après l'attaque du "Goeben" et du "Breslau" de gagner du temps, dans le but de mener à bonne fin leur mobilisation et d'envoyer des troupes au Caucase.

Il s'espérait que pris à leur piège, nous dégarierions notre frontière du Caucase, pour expédier des renforts en Pologne. L'invasion de la Turquie et la prise de Koprucki les démentirent. Nous regagnâmes notre frontière à cause de la rigueur de l'hiver et de l'absence de chemins. Les Turcs ne menacent pas sérieusement Tiflis, et sont encore à bonne distance de la capitale. Les défilés des montagnes sont bien défendus. »

ALLEMAGNE ATTACHES AUX CANONS

C'EST AINSI QU'ON TROUVE LES CANONNIERS ALLEMANDS QUE LEURS OFFICIERS ONT LIES A LEURS MITRAILLEUSES POUR LES EMPECHER DE FUIR.

Paris, 5. — L'« Intransigeant », publiant une lettre qu'il a reçue d'un officier français, raconte que les Français, au moment de capturer deux mitrailleuses allemandes, il y a quelques jours, découvrirent sous la terre bouleversée près de ces engins de guerre, plusieurs soldats ennemis qui avaient été liés à ces dernières par leurs officiers pour les empêcher de fuir à l'approche des Français.

L'« Eclair » de son côté publie la photographie d'une espèce de knout dont les officiers allemands se servent pour stimuler l'ardeur de leurs soldats.

LE "FORMIDABLE" A ETE TORPILLE

Berlin, par T.S.F., à Sayville, 5. — Le bureau de la presse officielle a publié le communiqué officiel suivant :

Des dépêches envoyées par télégraphie sans fil d'un sous-marin allemand à l'Amirauté à Berlin, disent que ce sous-marin a torpillé et coulé le navire de guerre anglais, le "Formidable", dans la Manche, au large de Plymouth.

Des contre-torpilleurs anglais poursuivaient l'ennemi, mais il réussit à s'échapper sans avoir subi de dommages.

LES TRUCS DES ALLEMANDS

Londres, 5. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Copenhague envoie la dépêche suivante :

« Un capitaine de paquebot norvégien récemment arrivé de Gibraltar, affirme que le steamer Graecia de la ligne Hamburg-American a tenté de traverser l'Atlantique en battant pavillon norvégien et sous le nom de "Bojovien"; il fut cependant arrêté par un croiseur anglais et les officiers anglais découvrirent que son vrai nom avait été recouvert d'une couche de peinture. Le croiseur amena le bateau comme une capture de guerre à Gibraltar, et on s'aperçut qu'il avait un cargaison de provisions pour les vaisseaux allemands dans l'Atlantique. »

LA PANIQUE A CONSTANTINOPLE

Petrograd, 5. — D'après des renseignements dignes de foi de la région de la mer Noire, une grande excitation règne à Constantinople parce qu'on craint que la flotte anglaise ne vienne bientôt dans la mer de Marmara.

Les autorités allemandes ont divisé le pays voisin de la capitale en districts militaires, et y établissent un régime sévère. Ils ont aussi exigé des jeunes Turcs un serment par lequel ils s'engagent à continuer d'accorder leur appui au gouvernement actuel.

Le gouverneur d'Odesa a fait supprimer le journal "Odeskia Novosti", qu'on accusait d'avoir répandu de faux bruits au sujet des opérations de l'armée anglaise.

Petrograd, 5. — L'état-major général de l'armée russe du Caucase a publié hier soir le communiqué suivant :
La bataille de Sari Kamysch, (Trans-Caucasie) se poursuit à notre avantage. A l'aube, le 3 janvier nos troupes attaquèrent Ardahan et, sur la fin de l'après-midi, après un combat acharné, les Turcs furent chassés de leurs tranchées après avoir subi de lourdes pertes.

ATTAQUE SUR DAR-ES-SALAAM

Nairobi, Afrique anglaise de l'Est, 5. — Londres, 5. — Le vaisseau de guerre anglais "Goliath" et le croiseur léger "Fox" ont effectué de fructueuses opérations contre la capitale de l'Est-Africain allemand : Dar-Es-Salaam.

Les vaisseaux ont bombardé la ville et lui ont fait subir des dommages considérables. Tous les navires allemands dans le port ont été mis hors de service. Quarante Européens et vingt Indigènes ont été faits prisonniers.

Les pertes anglaises se résument en un homme tué et douze autres blessés.

Dar-Es-Salaam est la ville la mieux construite sur la côte de l'Afrique orientale allemande; elle est une station militaire, munie d'un excellent port et située à 40 milles au sud de Zanzibar. C'est le terminus d'une importante route de caravane, la résidence d'un gouverneur et les intérêts commerciaux y sont nombreux.

L'EXPORTATION DES ARMES

Washington, 5. — Les débats relatifs aux résolutions qui tendent à restreindre l'exportation des armes et des munitions de guerre aux nations belligérantes de l'Europe sont commencés aujourd'hui devant le comité du Bureau des Affaires Etrangères.

Des délégués représentant des organisations américano-allemandes et irlandaises se sont présentés devant le comité, venant de New York, Philadelphie, Chicago et Baltimore.

Tous ont demandé que l'on adopte immédiatement des mesures conformes à la résolution soumise par le député de Missouri, M. Barthold, laquelle autorise le président à défendre l'exportation des approvisionnements de guerre.

Ils ont représenté que les Etats-Unis, à l'heure qu'il est, n'observaient pas une stricte neutralité en ce que la Grande-Bretagne pouvait s'approvisionner ici, tandis que l'Allemagne et l'Autriche se voyaient empêchées de retirer de la même source les mêmes avantages.

La séance de demain mettra fin aux interrogatoires.

FRANCE EN HAUTE ALSACE

LES FRANCAIS CHASSENT DEFINITIVEMENT LES TEUTONS DE STEINBACH ET OCCUPENT LES HAUTEURS ENVIRONNANT CERNAY. — COMBATS ACHARNES ET SANGLANTS.

Londres, 5. — La Haute Alsace semble être depuis quelques jours le théâtre de la plus importante bataille qui se livre actuellement en France.

Des engagements des plus violents ont lieu dans la région de Sennheim, que les Français appellent toujours Cernay, située à environ huit milles au nord-ouest de Mulhouse. Les armées françaises ont occupé les hauteurs qui dominent cette ville de la Haute Alsace, et chassé l'ennemi de Steinbach, village qui se trouve plus au nord de Cernay.

Le bulletin officiel de Berlin admet cette dernière victoire.

BULLETIN OFFICIEL

Paris, 5. — Le bureau de la guerre a publié le communiqué officiel suivant, hier soir :

Les dernières dépêches reçues jusqu'ici se rapportent seulement aux opérations de l'Alsace où des engagements très violents se livrent dans la région de Cernay.

Hier soir, nos troupes perdirent et reprirent ensuite Steinbach. Ce matin elles occupèrent le village tout entier.

Les ouvrages de défense allemands à l'ouest de Cernay, pris par nous hier, furent abandonnés pendant quelque temps, à cause d'une violente contre-attaque ennemie, mais les Allemands ne purent conserver le terrain gagné et la position resta entre nos mains.

HANSI DECORE

Paris, 5. — Le caricaturiste alsacien, W. Waltz, connu sous le nom de "Hansi", a été décoré de la Légion d'Honneur. Quelque temps avant la guerre, "Hansi" avait été condamné à un an de prison, à Leipzig, pour avoir fait des dessins tournant en ridicule tout ce qu'il y avait d'Allemand, en Alsace. Il s'échappa pourtant, et servit en qualité d'interprète dans l'armée française. Les dépêches le mentionnent pour son courage et le cite comme exemple.

Après la condamnation de "Hansi", un duel parut imminent entre Paul et Guy de Cassagnac, de l'« Autorité », de Paris, et H. Fuhs, correspondant du "Lokal Anzeiger" de Berlin, et Carl Lahm, correspondant du "Tageblatt", de Leipzig, parce que les deux Cassagnac avaient défendu "Hansi" contre les accusations des deux journalistes allemands. Les seconds, chargés d'arranger le duel, décidèrent cependant, qu'aucune raison ne justifiait un pareil combat.

PEU DE COMMENTAIRES

Paris, 5. — Les journaux français ont fait peu de commentaires au sujet de la note américaine protestant contre l'attitude des navires de guerre anglais vis-à-vis des vaisseaux marchands des Etats-Unis. Les feuilles exprimant l'opinion officielle du gouvernement français continuent de garder le silence.

Maurice Ajain, sous-secrétaire de la marine marchande, publie un article dans "La France", dans lequel, tout en signalant ce qu'il appelle la mauvaise humeur des exportateurs américains, ajoute que les intérêts commerciaux des Etats-Unis exigent que la Grande-Bretagne continue de surveiller les mers sans être dérangée pour le salut de l'Europe et du monde entier.

ROUMANIE A LA FIN DE FEVRIER

C'EST VERS CETTE DATE, AU DIRE D'UN PERSONNAGE OFFICIEL, QUE LA ROUMANIE S'ATTEND DE PRENDRE PART AU CONFLIT DU COTE DES ALLEIES.

Paris, 5. — Au cours d'un interview avec un journaliste du "Petit Parisien", M. Diamandy, membre du Parlement roumain et président de la société Franco-Roumaine, en mission officielle à Paris, a déclaré que son pays est persuadé qu'il entrera dans le présent conflit, en se rangeant du côté des Alliés, probablement à la fin de février, plus tôt toutefois qu'on ose l'imaginer.

L'armée roumaine, forte de 500,000 hommes, bien équipée et prête à combattre, n'attend plus que l'approche du printemps pour envahir la Bukovine.

L'intervention de la Roumanie, dit M. Diamandy, sera le coup mortel porté au vieil empire autrichien. Il est fortement probable que l'Italie prendra part à la guerre en même temps que nous; que l'on nous vienne en aide ou non, le puis affirmer positivement que nous allons combattre l'Autriche probablement à la fin de février ou au plus tard au commencement de mars.

L'AUSTRALIE ET LA GUERRE

Londres, 5. — Au dire du correspondant du "Times" de Sydney, Nouvelles Galles du Sud, les chefs libéraux et la presse de toute couleur ont inauguré une campagne, demandant au "Commonwealth" de suivre l'exemple du Canada, en envoyant des contingents bien plus considérables en Europe. Le Canada, disent-ils, a fourni à la mère-patrie 100,000 hommes.

ANGLETERRE LA REPONSE DE L'ANGLETERRE

ELLE SERA PROBABLEMENT ENVOYEE AVANT LA FIN DE LA SEMAINE. — UN APERÇU DE LA REPONSE SOUMISE A LA FRANCE. — UN SENTIMENT DE CORDIALITE REGNE DES DEUX COTES DE L'ATLANTIQUE.

Londres, 5. — La réponse du gouvernement anglais à la note américaine au sujet de la contrebande, sera probablement envoyée avant la fin de cette semaine. Un aperçu de la réponse a été soumis à la France qui est grandement intéressée dans la question par suite de l'activité des bateaux français faisant l'examen des cargaisons dans la Méditerranée.

Un rapport sera probablement émis sous peu faisant voir que l'Italie, l'Angleterre et les autres alliés en sont arrivés au sujet de la contrebande à une entente satisfaisante à tous ces pays concernés.

LES CARGAISONS ARRETEES.

Londres, 5. — Il est officiellement annoncé que cinq cargaisons seulement destinées pour l'Italie ont été arrêtées à Gibraltar depuis le 15 novembre. Deux des cinq bateaux ont été relâchés au bout de trois jours et les autres, dès que la contrebande eut été enlevée. Depuis le 4 décembre, aucune cargaison consignée pour l'Italie n'a été interceptée par les alliés.

Les cargaisons de caoutchouc consignées à des manufactures américaines et détenues dans les ports anglais seront relâchées sous peu ou achetées par la Grande-Bretagne qui a grandement besoin de caoutchouc pour la fabrication des pneus, des couvertes et des nattes.

Les négociations continuent entre les Alliés et les pays neutres de l'Europe, situés près de l'Allemagne, en vue d'établir sur les ports anglais des règlements d'exportations qui empêcheront les chargements américains d'arriver en Allemagne et en Autriche par des pays voisins autres que l'Italie.

Les autorités anglaises disent que l'attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis des cargaisons américaines verra beaucoup de la promesse des pays neutres de ne pas fournir des munitions de guerre à l'Allemagne, à l'Autriche ou à la Turquie.

SPRING RICE ENTRE EN SCENE

Washington, 5. — Sir Cecil Spring-Rice, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, s'est rendu au département de l'Etat hier, pour la première fois depuis l'envoi de la note américaine au gouvernement.

L'ambassadeur a eu une entrevue avec le conseiller Robert Lansing. Bien qu'il n'eût pas encore reçu d'instructions au sujet de la réponse à faire à la protestation des Etats-Unis, l'ambassadeur anglais a laissé entendre qu'elle serait rédigée en des termes amicaux. On dit que Sir Cecil considère le ton de la note très modéré comparé à celui qu'on emploie ordinairement dans cette sorte de correspondance entre pays neutres et belligérants, en temps de guerre.

Sir Edward Grey, dans des conversations avec l'ambassadeur Page, des Etats-Unis, a montré que l'Angleterre avait reçu en très bonne part la note américaine et se proposait d'améliorer autant que possible les règlements relatifs aux exportations.

Les expéditeurs seront priés d'accompagner leurs envois de déclarations assermentées indiquant le contenu exact de leurs chargements. Des officiers du Trésor seront chargés de s'assurer si les cargaisons sont telles que décrites, mais ne devront pas, pour cela, décider si tel ou tel produit est article de contrebande, ni rechercher à quels pays ces articles sont finalement destinés.

Le rapport suivant a été émis aujourd'hui par le secrétariat d'Etat laissant entrevoir certaines mesures que le ministère entendait prendre pour faire respecter en liberté les bateaux américains actuellement en détention :

« Le secrétariat d'Etat est informé que le ministère du Trésor a autorisé le collecteur des douanes à Savannah, Georgie, à voir à ce que tous les vaisseaux soient chargés sous la surveillance des officiers de douane, lorsque les propriétaires en feront la demande par écrit, et à leur donner un certificat détaillé de la cargaison de chaque vaisseau. Les officiers de douane ne tenteront cependant pas de déterminer ou de certifier si une partie de la cargaison est ou n'est pas de la contrebande de guerre. »

« Les officiers de douane pourront rendre les mêmes services dans tous les ports du pays. Certaines plaintes ont été faites à l'effet que les certificats des inspecteurs de douane ne spécifiaient pas toute la cargaison à bord et c'est sans doute pour remédier à cet état de choses que le ministère du Trésor a pris cette mesure. »

Le gouvernement anglais a revendiqué pour lui le droit de visite et de détention des navires neutres partant de ports américains parce que des articles de contrebande ont été cachés dans des cargaisons d'objets exclus de la liste des marchandises de contrebande.

Les autorités anglaises ont déclaré tout au début de la guerre que des recherches fréquentes et minutieuses étaient rendues nécessaires par l'action du Département du Trésor qui avait supprimé l'annonce publique des départs de navires, ce qui aurait permis aux croiseurs allemands d'être renseignés sur le caractère neutre des vaisseaux ne portant pas de contrebande de guerre.

LES CHEMINS DE FER BELGES

Bruxelles (via La Haye et Londres), 5. — Les Allemands ont placé tout le système des chemins de fer belges en opération et ils emploient environ 8,000 hommes dont 1,100 sont des Bavarois. Plusieurs de ces travailleurs viennent d'arriver en Belgique.

UNE NOUVELLE EDITION

— DE —

L'Almanach des Adresses du Téléphone

pour Montréal, est présentement sous composition et la copie sera terminée

LE 7 JANVIER

Les souscripteurs qui désirent faire quelque changement devraient s'en occuper immédiatement.

R. F. JONES, Gérant.

The BELL TELEPHONE Co. of Canada.

SITUATION GENERALE

LES NOUVELLES RECUES DU FRONT INDIQUENT PEU D'ACTIVITE PAR SUITE DE LA MAUVAISE TEMPERATURE. — DUELS D'ARTILLERIE ET ESCARMOUCHES.

Londres, 5. — Les dernières nouvelles reçues du front de bataille indiquent peu d'activité; le marasme étant dû évidemment aux mauvaises conditions de la température.

Steinbach, un village de la Haute-Alsace, est actuellement entre les mains des Français après un combat acharné. Berlin admet les pertes subies.

La journée a été signalée par des duels d'artillerie entrecroisés d'escarmouches de part et d'autre mais la ligne de bataille jusqu'à la mer a été pratiquement calme.

Les quartiers-général allemands annoncent que la situation n'a pas changé sur le front de bataille de l'est.

Au point de vue politique, la note américaine tient encore une place spéciale dans le monde international. Elle divise au point de vue spéculatif l'attention que l'on porte au rôle qu'entendent jouer la Roumanie et l'Italie, dans le conflit actuel.

La réponse du gouvernement anglais, dit-on, sera envoyée à Washington.

Les fonctionnaires anglais déclarent que l'amélioration du commerce maritime américain, d'après les règlements actuels, dépend surtout de l'attitude des Etats neutres longeant la zone de guerre, en autant que ces Etats consentiront ou non à fournir des munitions de guerre et des denrées à l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie.

LE PATRIOTISME ANGLAIS

Petrograd, 5. — Un grand nombre d'Anglais employés dans les industries de Baku et dans la région minière de Donetsk viennent d'arriver à Kiev, d'où ils espèrent partir bientôt pour l'Angleterre afin de s'enrôler dans la nouvelle armée.

Ils ont quitté l'ouvrage en entendant dire que les Allemands avaient bombardé la côte anglaise.

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN

CHANGEMENT D'HORAIRE

Un changement général de l'horaire des chemins de fer du gouvernement canadien sera mis en vigueur, dimanche prochain, le 10 janvier. A cette date, le service de "Ocean Limited", entre Montréal et Halifax, sera discontinué jusqu'au printemps. Il en sera de même du convoi local qui part de Montréal pour Lévis et gares intermédiaires à 7.30 a. m., et celui de Lévis pour Montréal et gares intermédiaires à 4.00 p. m. L'Express Maritime fera le service quotidien de Montréal à Halifax. Départ à 8.45 a. m.; arrivée à Halifax à 2.00 p. m., le jour suivant.

Des officiers de douane pourront rendre les mêmes services dans tous les ports du pays. Certaines plaintes ont été faites à l'effet que les certificats des inspecteurs de douane ne spécifiaient pas toute la cargaison à bord et c'est sans doute pour remédier à cet état de choses que le ministère du Trésor a pris cette mesure.

Le gouvernement anglais a revendiqué pour lui le droit de visite et de détention des navires neutres partant de ports américains parce que des articles de contrebande ont été cachés dans des cargaisons d'objets exclus de la liste des marchandises de contrebande.

Les autorités anglaises ont déclaré tout au début de la guerre que des recherches fréquentes et minutieuses étaient rendues nécessaires par l'action du Département du Trésor qui avait supprimé l'annonce publique des départs de navires, ce qui aurait permis aux croiseurs allemands d'être renseignés sur le caractère neutre des vaisseaux ne portant pas de contrebande de guerre.

Maisons d'éducation

INTERNATIONAL Business College
214 Sainte-Catherine Ouest, Montréal.
Fondé en 1895.
COURS DU JOUR ET DU SOIR
POSITIONS ASSUREES
Prospectus sur demande. Tél. Main 309.
ANGUS CAZA, Prince.

DOMINION COAL COMPANY
UNIONVILLE et SPRINGHILL
Charbon Unionville, à 10 et 12 c. par tonne.
BUREAU GENERAL DES VENTES
112 Rue Saint-Jacques, Montréal.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
361 rue Université, Montréal.

A L'EPOUSE D'UN IV

LA VIE SPORTIVE

HOUCK VS FLEMING

TOUS DEUX SE BATTONT VENDREDI SOIR AU CLUB CANADIEN

ET LE GAGNANT DEFIERA JOHNNY KILBANE POUR LE TITRE DE CHAMPION DU MONDE.

La séance de boxe au club Athlétique Canadien, vendredi soir, sera la plus importante encore vue à Montréal. Un seul numéro, celui où figureront les fameux experts Tommy Houck et Frank Fleming vaudra à lui seul tout ce que nous avons vu antérieurement. Cet engagement aura donc d'importance, c'est que celui qui en sortira victorieux aura le privilège de lancer un défi à Johnny Kilbane pour le titre de champion du monde, classe poids plume.

C'est tout simplement l'avenir de ces deux hommes qui est en jeu ;

LES TROIS PARTIES ONT ETE CONSTESTEES

LES JOUTES DE LA LIGUE MONTREAL, HIER SOIR, AU JUBILEE, ONT ETE DISPUTES AVEC ACHARNEMENT. — PREMIERE DEFAITE DES STARS.

All Montreal, 2 ; Garnets, 2. La Casquette, 3 ; Hochelaga, 2. Saint-Zotique, 2 ; Stars, 1.

Tel est, en trois lignes, le résultat des mémorables parties jouées hier soir au Jubilé, entre les clubs de la Ligue Montreal.

Les trois parties de la soirée ont été de toute beauté et contestées chacune avec une ardeur et un acharnement inouï.

La surprise de la soirée a été la défaite des Stars par le Saint-Zotique, de Saint-Henri. Les Stars, qui avaient remporté deux brillantes victoires dans les rencontres précédentes, et qui paraissaient invincibles, ont été battus par un score de 2 à 1. Peut-être les hommes de Cecil Hart étaient-ils un peu trop confiants, mais ils ont bien lutté tout de même. Le Saint-Zotique s'est assuré la victoire dans la première moitié de la joute, enregistrant les deux seuls points comptés dans ces vingt minutes de jeu. Evans compta le premier point en 25 secondes, au début de la joute, puis Brunet enregistra le deuxième point de son club en 7 minutes. Pendant toute la première période les efforts des Stars furent vains. Le Saint-Zotique, encouragé par les clameurs de ses partisans, se surpassait et repoussait toutes les attaques des Stars.

Dans la deuxième période, Bell compta en deux minutes. Ce fut le dernier point de la soirée. Les deux clubs eurent beau lutter après cela avec plus d'ardeur que jamais, tous leurs efforts furent vains et la joute se termina avec un score de 2 à 1. Les Stars se sont montrés très rapides patineurs et faisaient des courses de toute beauté. Ils étaient plus rapides que leurs adversaires, mais les Saint-Zotique, plus robustes et plus solides, les "checkants" imphyloément et les Stars, combinant la vitesse et la force, des Stars, qui s'était si fort distingué la semaine dernière, était de toutes les attaques, dans toutes les mêlées. Il n'a cependant pu parvenir à compter. Il a fait un très beau travail.

Juste un moment avant la fin de la joute, les Stars logèrent le puck dans les filets de Hickey et l'on put croire une seconde que le score était égal, mais il n'en fut rien car l'arbitre siffla et déclara qu'il y avait eu un hors-jeu.

Les Stars acceptèrent la décision sans protester, en bons sports qu'ils sont, mais ils se trouvaient à perdre la partie. Chacun des deux clubs redoubla d'efforts et d'énergie et la défense du Saint-Zotique eut fort à faire pour défendre ses buts menacés. Bientôt cependant, le timbre résonna, annonçant la fin de la rencontre et la victoire du Saint-Zotique. Il s'ensuivit alors une démonstration d'enthousiasme extraordinaire. Les trois à quatre cents partisans du Saint-Zotique après avoir acclamé les triomphateurs entonnèrent un chant de victoire qui éveilla les échos de la grande ville et des environs du Jubilé.

La joute si impatiemment attendue entre le All-Montreal et les Garnets a donné un résultat nul ; le score à la fin de la joute étant de 2 à 2. Ce fut une rencontre pleine d'émotions et excitante au possible. O'Grady, des Garnets compta le premier point de la soirée en 2 minutes. Il fallut plus de 10 minutes au All-Montreal pour égaliser le score. La première période se termina avec un score de 1 à 1. Al Ritchie, gérant du All-Montreal qui avait joué une partie sensationnelle dans les vingt premières minutes en faisant des courses à la Sprague Cleghorn, se mit encore en évidence au commencement de la deuxième période en donnant un point à son club, mettant le score 2 à 1. Il compta très habilement sur une passe de Cooligan. On pouvait croire dès lors que le All-Montreal triompherait par le score de 2 à 1. Musgrove égarait toutefois les élanes en tirant de loin dans les buts de Peters. C'était là de la chance pour les Garnets, car Peters avait écarté auparavant une foule de coups dangereux. La lutte entre les deux clubs recommença furieuse. Thompson fit une course d'un bout de la glace à l'autre et tira habilement, mais Suggen arrêta le coup. L'excitation était intense parmi les 2,500 spectateurs. La joute prit fin avec un score de 2 à 2. Tannehill fut blessé au-dessus de l'oeil dans cette partie et dut se retirer. Il revint toutefois à son poste après s'être fait panser.

La deuxième joute de la soirée mit aux prises La Casquette et l'Hochelaga. Après une partie des plus intéressantes, La Casquette a gagné par un score de 3 à 2. L'Hochelaga a eu de la malchance, car il a mieux joué que ses adversaires et méritait de vaincre. Comme question de fait, le club de Arthur Lauzon a mieux joué qu'à aucune de ses précédentes parties et a montré une grande amélioration. Laliberté a été l'étoile de son club et a fait une besogne phénoménale. Il était de toutes les attaques, de tous les élanes, de toutes les mêlées. Pendant toute la partie, il s'est dépensé sans compter et a accompli des exploits superbes. Il a comploté les deux points que le club a son actif. Campbell a été l'étoile de La Casquette et a joué d'une façon superbe. Campbell est vraiment du calibre des grands joueurs professionnels. C'est un joueur habile, rapide et possédant beaucoup de jugement.

La Casquette a comploté les deux premiers points de la joute en six minutes. Sans se décourager, l'Hochelaga continua à lutter avec plus d'énergie que jamais et Laliberté compta à son tour. La première moitié de la joute se termina avec un score de 2 à 1. L'Hochelaga parvint au prix d'efforts héroïques à égaliser le score au bout de 12 minutes dans la deuxième moitié et l'on put croire un moment que cette joute tout comme la première se terminerait par un score de 2 à 2. Campbell compta toutefois en une minute, donnant ainsi la victoire à son club. Des deux clubs, c'est La Casquette qui a fait le spectacle à été excitant au possible.

Le public a vu trois joutes mémorables et qu'il n'oubliera pas de sitôt. Laviolette et Carl Kendall ont été des arbitres très compétents. Composition des équipes :

PREMIERE PARTIE
All Montreal. Garnets. Suggen. Points. Norton. Ritchie. Couverts. Musgrove. Colligan. Avants. Taunehill. Degray. Avants. O'Grady. Thompson. Avants. Lifiton. Arbitres : Laviolette et Carl Kendall.

SOMMAIRE
1—Garnets, O'Grady. 2.00
2—All Montreal, Thompson. 10.30
Deuxième moitié
3—All Montreal, Ritchie. 5.30
4—Garnets, Musgrove. 6.00

DEUXIEME PARTIE
La Casquette. Hochelaga. Muir. Buts. Ruminous. Léger. Points. Brisebois. Campbell. Couverts. Bertrand. Wilson. Avants. Dorais. Stenton. Avants. Laliberté. Kearns. Avants. Robert.

SOMMAIRE
1—La Casquette, Léger. 2.20
2—La Casquette, Campbell. 4.00
3—Hochelaga, Laliberté. 13.00
Deuxième moitié
4—Hochelaga, Laliberté. 12.00
5—La Casquette, Campbell. 1.00
Punitions : Dorais, 3 ; Robert, 3 ; Campbell, 3 ; Robert, 3 ; Dorais, 3 ; Léger, 3.

TROISIEME PARTIE
Stars. Saint-Zotique. Major. Buts. Hickey. Lahue. Points. Carignan. Hughes. Couverts. Brunet. Sauvé. Avants. H. Lalonde. Kelly. Avants. Evans. Bell. Avants. Durocher.

SOMMAIRE
1—Saint-Zotique, Evans. 2.25
2—Saint-Zotique, Brunet. 7.00
Deuxième moitié
3—Stars, Bell. 2.00

AMICAL A. A. A.

Le club de hockey Amical A.A.A. rendra visite au Saint-Paul Ind. Dimanche prochain le 10 sur le patinoir de ce dernier, rue Gall, près Hadley. Le départ se fera à midi de Lachine. Tous les membres ainsi que les amis du club Amical A.A.A. sont invités.

L'Amical A.A.A. lance un défi au "Newsy" pour dimanche le 17. Inf. E. Cossette, gérant, boîte postale No 152, Lachine ou Tél. Westmount 2030 donnera le jour.

LE NATIONAL AUGMENTE SES CHANCES

L'EQUIPE DE BOULIANE A GAGNE LES TROIS PARTIES CONTRE LE BELMORE, HIER SOIR. — BRYSON A FAIT LE PLUS GROS SCORE DE LA SOIREE.

Les séries des parties de la M.B.A. suspendues durant les fêtes de Noël ont été reprises hier soir. Le National a fait un pas de plus vers le championnat en gagnant trois parties contre le Belmore.

Le match le plus intéressant de la soirée fut sans contredit la rencontre entre le Strachan et le Canadien qui fut gagnée par ce dernier par 2 à 1. W. A. Bryson, du Strachan, a eu les honneurs de la soirée pour le plus gros score, avec 610 tandis que son coéquipier Vachon joua la plus haute partie simple.

Voici les résultats détaillés :

Strachan.			
W. A. Bryson	202	206	202-610
Brown	170	185	199-554
Vachon	210	104	222-596
Turner	181	192	150-523
Walker	167	179	190-536
Totaux	930	926	963 2819
Moyenne d'équipe	563.8		

Canadien.			
E. Pelletier	193	202	203-600
J. Pelletier	173	168	168-507
Lamoureux	211	179	147-537
Plante	203	185	206-594
Egan	172	218	182-572
Totaux	955	952	904 2810
Moyenne d'équipe	562.		

M.B.A.A.			
Maxson	169	145	163-477
Whittier	158	167	135-458
Wall	147	155	193-495
Gardner	174	183	136-493
Darling	174	161	133-468
Totaux	822	811	759 2392
Moyenne d'équipe	478.4		

Steele.			
Kaufman	178	160	147-485
Kelly	160	138	200-498
Bell	146	160	171-423
Bedard	168	156	156-480
Hartecorn	152	154	141-447
Totaux	804	788	761 2333
Moyenne d'équipe	466.6		

National.			
Foucher	1155	187	180-522
Cattarinich	180	188	193-561
Meunier	203	201	146-550
Blondeau	166	172	194-522
Labelle	182	199	171-552
Totaux	876	957	884 2717
Moyenne d'équipe	543.4		

Belmore.			
Bessner	165	145	169-479
Nelson	167	191	168-526
Lebeau	139	139	139-439
Maloney	148	174	174-522
Bachant	159	198	173-530
Desautels	204	184	173-561
Totaux	834	866	857 2557
Moyenne d'équipe	511.4		

R.R.Y.M.C.A.			
Cuthbert	139	132	159-430
Storey	167	183	173-523
Rollo	166	150	160-476
Carmichael	191	162	145-498
Clayton	175	161	161-497
Totaux	838	788	798 2424
Moyenne d'équipe	484.4		

Caledonia.			
O'Hara	143	139	146-428
Kennedy	137	132	146-475
Goble	164	154	112-430
Sutler	139	133	133-405
Ray	114	139	133-386
Totaux	757	697	670 2124
Moyenne d'équipe	424.8		

R.R.Y.M.C.A. gagne trois parties.			
National.	23	7	767
M.A.A.A.	20	10	667
Canadien	19	11	635
Strachan	16	14	533
Belmore	15	15	500
Steele	12	18	400
R.R.Y.M.C.A.	12	18	400
Caledonia	3	27	100

LIGUE DES IMPRIMEURS.			
Armstrong	159	131	159-449
Pyke	142	127	131-400
Honeig	142	144	158-444
Houghton	185	152	217-554
Johnston	151	180	158-489
Totaux	779	734	823 2336
Moyenne d'équipe	467.2		

Star Bleu.			
Fitzgerald	131	177	149-457
Bryant	156	160	182-573
Bryant	179	121	133-433
Carter	183	173	198-554
Fawley	158	176	178-512
Totaux	807	807	840 2454
Moyenne d'équipe	490.8		

Evening News.			
Samson	150	138	134-422
Marlinson	151	132	147-430
Ingram	135	116	128-423
Roberts	125	145	145-415
Gilbride	172	151	142-465
Totaux	733	732	690 2155
Moyenne d'équipe	456.3		

S. B. Foote.			
Drew	149	124	134-407
E. Genest	155	140	187-482
L. Genest	168	158	159-483
Esler	155	177	162-494
Roberts	144	169	143-426
Totaux	739	768	785 2292
Moyenne d'équipe	467.2		

Bentley.			
Moir	167	132	144-443
Johnson	129	108	139-396
Blickstead	144	128	128-400
McEntyre	137	140	107-384
Biron	172	142	169-483
Totaux	749	650	707 2106
Moyenne d'équipe	456.3		

Star Rouge.			
Wildner	121	142	127-390
Brad	117	138	125-373
Higginbottom	111	168	113-393
Birne	146	111	151-408
Dow	171	180	178-529
Totaux	666	735	691 2093
Moyenne d'équipe	456.3		

LES SERIES DE LA LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

QUI, DE "AHUNTIC" OU DE LA "CASQUETTE" PRENDRA LA TETE DE LA LIGUE ?

BELLE SOIREE EN PERSPECTIVE POUR JEUDI SOIR, A AHUNTIC.

Le programme de jeudi soir prochain à Ahuntic comprend deux joutes de hockey, dont le résultat aura une grosse influence sur le championnat de cette organisation. Le club du Sault-au-Récollet, qui a une forte équipe, a joué de malchance lors de ses deux premières rencontres et ses joueurs sont bien décidés à remporter leur première victoire de la saison, jeudi soir prochain, contre les Anglais de Nordwood. Ce dernier club, qui a aussi, malgré lui, deux défaites consécutives, sera un adversaire très sérieux à celui du Sault, et le gérant Corbett sourit quand on lui parle de la possibilité d'une défaite pour ses équipiers.

La seconde joute de la soirée sera sans contredit une des plus importantes de la saison dans la Ligue de Montreal-Nord. Les clubs La Casquette et Ahuntic, qui n'ont remporté que des victoires depuis le commencement de la série des joutes de cette Ligue, et dont les joueurs sont réputés les plus forts amateurs qu'il soit possible d'aligner, se feront une lutte de corsaires. Le club vainqueur prendra la tête de la Ligue et ses chances au titre de champion de cette organisation de hockey se trouvent considérablement augmentées. Cette joute sera complètement exempte de brutalité. Le président de la Ligue nommera lui-même un arbitre compétent qui saura faire comprendre aux joueurs que l'on peut très bien jouer une partie de hockey, quelle que soit son importance, sans commettre aucun acte répréhensible.

L'importance de cette soirée, des cartes d'admission seront mises en vente dès ce soir, au Sault, à Ahuntic, à la Casquette et à Nordwood.

NATIONAL ET MONTREAL FONT PARTIE NULLE

DEUX MILLE CINQ CENTS PERSONNES ONT ASSISTE AUX JOUTES DE LA LIGUE DE LA CITE HIER SOIR.

Pas moins de 2,500 personnes ont assisté à la séance de la Ligue de la Cité hier soir, à l'Aréna.

La forme superbe des équipiers du Laval a été le fait saillant de la soirée. Nos vaillants carabins ont fait mordre... la glace à leurs adversaires, les Tricots Verts, et mis à leur crédit une victoire.

La surprise de la soirée d'hier a été la partie nulle par un score de 3 à 3 entre le National et la M.A.A.A. Jamais, le National n'a vu la défaite d'aussi près qu'hier ; car, le M.A.A.A. conserva l'avantage d'un point jusqu'à vers la fin de la seconde période.

Les visiteurs ont pris la tête de la Ligue en battant les McGill par 6 à 2. Nous avions dit que la lutte entre la M.A.A.A. et le National serait sensationnelle et marquée d'émouvantes péripéties. Pour cette fois, nous avions bien auguré, car, la redoutable équipe Westmountoise a fait au National une lutte acharnée, qui s'est terminée par un score égal de 3 à 3.

Ce fut un match de Titans, qui tint les 2,300 spectateurs hors d'haleine. A un certain moment, le M. A.A.A. s'assura l'avance d'un point que ne put surmonter le National dans les dernières minutes, cinq minutes avant la conclusion de la partie.

La seconde partie résulte en une victoire plutôt facile pour les Victoires par le McGill par le score de 4 à 2. Lajoute ne fut jamais en doute et les vainqueurs ont bien mérité les honneurs de la soirée.

L'attaque et la défense des champions ont brillé d'un vif éclat, et elles ont déployé une ardeur extraordinaire. Law a été superbe de tenue dans les buts, et ses arrêts ont enthousiasmé l'assistance.

La partie entre le Laval et le Shamrock a résulté en une glorieuse victoire pour l'équipe universitaire de la rue Saint-Denis. Nos carabins ont déclassé tout simplement leurs adversaires par le score triplé de 6 à 2.

Voici quel était l'alignement des équipes :

PREMIERE PARTIE			
National (3c)	M.A.A.A. (3)		
Maitais	Buts	Rutledge	
Bechard	Points	Spring	
Chamailard	Couverts	Read	
Lavigne	Avants	Madrum	
Clements	Avants	Sargent	
Leduc	Avants	Bell	
Arbitres : Newsy Lalonde et Donald Smith.			

SOMMAIRE			
1—Victoria, Fraser. 5.00			
2—Victoria, McGee. 3.00			
3—McGill, Rainboth. 5.00			
4—Victoria, McGee. 3.30			

2ème période			
5—Victoria, Sargent. 2.00			
6—Victoria, Slater. 5.00			
7—Victoria, Sargent. 6.00			
8—McGill, Rainboth. 1.00			

Punitions : Slater, Rainboth, Sargent, Work, Ekers, 3 minutes.			
2e période : Slater, Work, Slater, Fraser, Marson, 3 minutes.			

Les joueurs suivants ont également figuré pour les deux clubs en lice :			
Victoria : Patterson, Sargent, Wood.			
McGill : Parson, Work, Kelly, Hall, Mann.			

TROISIEME PARTIE			
Laval	Shamrock.		
Panneton	Buts	F. McCullair	

POUR NOS BLESSES D'ONTARIO

La ligue des Droits du Français approuve hautement la campagne de secours. — Au besoin elle entrera en lice.

Dès les mois derniers, le distingué secrétaire de la Ligue adressait au président de l'A. C. J. C., la très importante lettre qui suit :

Monsieur le Docteur Baril,
Président de l'A. C. J. C.,
1075, rue Rachel,
Montréal.

Mon cher Monsieur,
La Ligue des Droits du Français a appris avec plaisir votre récente initiative. Elle savait déjà quel esprit animait votre virile association et que de tous les groupes formés par nos compatriotes il en est peu sur lesquels la race canadienne-française puisse compter, comme sur la vôtre, pour la défense de ses intérêts vitaux. Une nouvelle preuve lui en est donnée aujourd'hui. Quelle question en effet est plus intimement liée à notre survivance sur cette terre d'Amérique que la question de l'éducation. Vous l'avez compris. C'est pourquoi vous entreprenez cette campagne pour les persécutés de l'Ontario. Le sort de leurs écoles ne vous est pas indifférent puisque le sort de la race vous tient au cœur. Ah! si tous nos compatriotes pouvaient une bonne fois comprendre cela, que toucher à nos écoles, c'est toucher à la prunelle de notre oeil, ou mieux à notre âme même, car c'est toucher à notre langue et à notre foi, à tout ce qui nous spécifie et fait notre grandeur. Votre mouvement en éclairera un

grand nombre, il provoquera la générosité de tous les vrais Canadiens-français.

Notre humble Ligue est heureuse, mon cher Monsieur, d'adhérer pleinement à votre campagne. De cœur et d'esprit elle est avec vous. Elle le sera aussi d'action si son concours peut vous être en quelque chose utile.

Allez donc vaillamment! Allez avec la généreuse ardeur de la jeunesse pour la langue et pour la foi, pour la race canadienne-française.

Au nom de la Ligue j'inclus une souscription minime, mais d'un cœur grand!

Votre tout dévoué,
(Signé) Joseph GAUVREAU,
Secrétaire de la Ligue des Droits du Français.

Cette précieuse adhésion de la Ligue des Droits du Français proclame une fois de plus l'unité avec laquelle les Canadiens-français de la province de Québec veulent se porter au secours de ceux qui défendent au avant-postes les droits de la langue française. C'est une bataille qui se livre en effet autour de nos écoles ontariennes, nous avons le devoir de soutenir l'effort de nos héros compatriotes au moyen de substantielles souscriptions, et de travailler pour nos "blessés" avec le même zèle que nous avons déployé si justement pour les soldats d'Europe.

Fort William — C. S. Young.
Newmarket — H. F. Cane.
Preston — C. E. Hurlburt.
Ottawa — N. D. Porter.

LES NOUVEAUX MAIRES DE L'ONTARIO

Voici les noms des nouveaux maires élus dans l'Ontario au cours des élections municipales qui ont eu lieu hier :

Cobalt — A. Z. Trudel.
Essex — Chas. Chase.
Huntsville — H. E. Rice.
Carleton Place — David Smythe.
Durham — A. S. Hunter.
Goderich — C. A. Reid.
Whitby — F. Warren.
Renfrew — W. A. Moore.
Mitchell — W. Elliott.
Amherstburg — F. Parks.
Parkhill — G. Fenn.
Cobourg — E. A. Duncan.
Niagara-on-the-Lake — W. H. Harrison.
Forest — R. G. Bailey.
Orangeville — Campbell.
Guelph — A. H. Mahoney.
Perth — Allen Grant.
Sarnia — W. R. Paul.
Prescott — George McGee.
Ingersoll — M. T. Buchanan.
Parry Sound — Joseph Lawrence.
Strathroy — A. Cameron.
Arnprior — W. A. Cameron.
Barrie — J. F. Craig.
North Bay — J. McVinn.
Peterborough — W. Baller.
Deseronto — Dr. Geddes.
Windsor — S. J. Cameron.
Gananoque — F. J. O'Connor.
Weston — Dr. Carleton.
Campbellford — W. J. Armstrong.
Picton — W. A. Heald.
Dundas — W. H. C. Fisher.
Trenton — O. E. Fortune.
St. Mary's — H. T. Coupland.
Lindsay — W. Beamish.
Walkerville — H. Howe.
Tillsonburg — H. C. Coomber.
Port Arthur — P. J. Mooney.
Thorold — Battle.
Aurora — W. J. Baldwin.
Smith's Falls — J. J. Marsh.
Cornwall — G. A. Stiles.
Meaford — J. Kent.
Stayner — A. F. Sullivan.
Ridgeway — P. J. Henry.
Midland — H. I. Craig.
Milton — Jas. Blair.
Belleville — W. H. Panter.
Niagara Falls — C. N. Clendinning.
Listowel — A. W. Featherstone.
Port Hope — H. T. Bush.
Collingwood — D. C. Barr.
Simcoe — G. Williamson.
Southampton — K. Montgomery.
Shelburne — Hugh Falconer.
Mount Forest — Thos. Clark.
Welland — J. H. Crow.
Bracebridge — H. A. Smith.
Pembroke — J. L. Morris.
Petrolia — Wm. Dunlop.
Leamington — L. Wigle.
Oshawa — W. E. N. Sinclair.
Chatham — J. J. Marsh.
Blenheim — W. R. Fellows.
Sault Ste-Marie — J. A. McPhail.
St. Thomas — M. B. Johnson.
Stratford — E. K. Barnsdale.
Brookville — A. Donaldson.
Windsor — Jackson.
Sandwich — E. Donnelly.

LES PASSEPORTS FRAUDULEUX

Washington, 5. — Sir Cecil Spring-Rice, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, a attiré l'attention des autorités du Département de l'Etat sur plusieurs cas où des passeports américains auraient été obtenus par fraude. Ainsi, un consul américain a envoyé à un sujet des Etats-Unis un passeport par la poste. Les autorités anglaises d'ici prétendent que les Allemands interceptent la lettre et le passeport fut trouvé plus tard en possession d'un espion allemand. Des règlements très sévères sont maintenant appliqués par le Département de l'Etat qui exige que les personnes désirant avoir des passeports aillent les demander en personne.

NOMINATION DU LT-COLONEL BAKER

Ottawa, 5. — Le lieutenant-colonel Harry Baker, député du comté de Brant et avocat bien connu à Montréal, a été officiellement nommé, commandant du "Fifth Mounted Rifles", le premier régiment de cavalerie fourni par la province de Québec. Ce régiment sera mobilisé à Sherbrooke et subira un entraînement de plusieurs mois. Il est probable que ce corps sera envoyé en Egypte, car la cavalerie est bien plus nécessaire dans ce pays que dans le nord de la France.

INDIENNE BRULEE VIVE

Windsor, 5. — Harry Laforet, 85 ans, la dernière descendante directe des Indiens Wyandotte, s'est brûlée à mort dans sa maison de la réserve indienne de la Rivière aux Canards, près de Amherstburg, hier matin. La défunte fumait dans son lit lorsque le feu prit aux couvertures et elle fut brûlée vive.

COMMANDE DE \$1,500,000

Ottawa, 5. — Le sous-comité du gouvernement qui s'occupe de prendre des commandes pour l'approvisionnement au Canada des Alliés, a placé une commande reçue dernièrement du gouvernement russe pour 20,000 selles, au coût de \$1,500,000. Cette commande sera répartie entre les selliers de toutes les parties du Canada.

LE SALAIRE DES MINEURS

LES PROPRIETAIRES DES MINES DE CHARBON DE L'EST DE L'OHIO ROMPENT LES NEGOCIATIONS ENTAMEES AVEC LES OUVRIERS.

Cleveland, Ohio, 5. — Les propriétaires des mines de charbon dans l'est de l'Ohio ont décidé de rompre leurs négociations avec l'Union des Mineurs. Ils prendront les mesures nécessaires pour engager les mineurs à travailler pour le salaire qui leur est offert et que leur organisation ne reconnaît pas.

Bien que les chefs aient refusé de faire aucune déclaration officielle, on a appris de source autorisée que l'opinion émise par les mineurs à la séance tenue hier semble indiquer que cette décision sera prise.

En même temps que cette séance des propriétaires de mines, une réunion conjointe a eu lieu où se sont rencontrés M. William Green, secrétaire de l'Union Internationale des Mineurs, et M. John Moore, président de l'Association des Mineurs de l'Ohio.

Ces deux hommes virent d'abord tous les propriétaires et tirèrent une assemblée ensuite avec les membres du comité des propriétaires de mines à l'occasion de la réunion des représentants des exploitants et des mineurs qui ne réussirent pas à s'entendre sur une échelle de salaires. Au sortir de cette conférence, on déclara qu'aucune décision n'avait été prise, les deux parties refusant de céder.

M. Green dit qu'il y a 35,000 mineurs qui travaillent dans le centre et le sud de l'Ohio, à raison de 47 centimes la tonne de minerai extrait. Les propriétaires offrent 44,61 centimes par tonne. Cette proposition fut rejetée par 15,000 mineurs de l'Ohio, le 1er avril 1914, et ces gens sont en grève depuis cette date.

PERDU DANS LA MER DU NORD

Londres, 5. — Certaines dépêches, de Stockholm, affirment que le steamer suédois "Carma" a été perdu dans la mer du Nord avec son équipage de vingt hommes.

Il est probable que le "Carma" a frappé une mine.

Le steamer "Carma" a été construit à Sunderland en 1882. Son tonnage était de 1,050 tonnes et il appartenait à Helsingborg.

LES FEMMES SERONT ADMISES

Winnipeg, 5. — Lorsque le congrès annuel de l'Association des Grain Growers du Manitoba s'ouvrira, la semaine prochaine, il sera proposé que les femmes et les filles âgées de plus de 16 ans des membres de l'Association soient admises aussi comme membres.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le chemin de fer Intercolonial annonce, qu'à l'occasion de la fête de l'Épiphanie, il mettra en vente des billets d'excursion entre toutes les gares de la Province de Québec au prix d'un voyage simple en première classe pour le voyage aller et retour; ces billets seront bons pour aller et le retour le 6 janvier. Il mettra également en vente des billets aller et retour au prix d'un billet de voyage simple en première classe plus un tiers et ces billets seront bons pour partir les 5 et 6 janvier avec retour le 7 janvier 1915. On peut obtenir des renseignements complets au sujet de ces excursions en s'adressant aux agents des billets.

SIR FRANÇOIS LANGELIER SE RETABLIT

Québec, 5. — Sir François Lange-lier, lieutenant-gouverneur de la province, a pris un mieux considérable depuis quelques jours et, hier son médecin lui a permis de quitter le lit. Sir François, à l'occasion des fêtes, a reçu la visite de Son Excellence le cardinal Bégin, de Sir Louis Gouin et de plusieurs autres. M. William Taft, ex-président des Etats-Unis, a adressé une lettre à Sir François où il lui souhaite un prompt rétablissement.

M. W. U. BOIVIN EST DECÉDÉ

Un de nos négociants, qui tenait une place enviable à Montréal, vient de disparaître dans la personne de M. W. U. Boivin, marchand de nouveautés, avenue Mont-Royal, secrétaire de la Chambre de Commerce, décédé la nuit dernière de la fièvre typhoïde qui le retenait au lit depuis quelques jours.

M. Boivin était né à Québec en 1869. Il fit ses études au collège commercial chez les Frères Saint-Croix à Farnham, et chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Il n'était âgé que de vingt-quatre ans quand il entra dans le commerce.

En 1893 M. Boivin fonda la maison de nouveautés Boivin et Bissonnette, rue Saint-Laurent. En 1902 cette raison sociale fut dissoute, et M. Boivin continua seul le commerce. Depuis 1911 il dirigeait avec succès l'établissement qu'il avait fondé, 791 avenue Mont-Royal Est.

Il fut l'un des rudes travailleurs qui ont contribué à mettre l'Association des Marchands détaillants du Canada au nombre des grandes institutions commerciales du pays. Ses confrères du commerce de Nouveautés le choisirent président de leur section affiliée à l'Association des Marchands détaillants; puis il devint plus tard président du conseil provincial de l'association; et récemment, les négociants de toutes les catégories du détail voulant reconnaître de plus en plus ses services, l'élirent à la vice-présidence du conseil général fédéral de l'Association, qui a son siège à Toronto.

M. Boivin fut un des membres les plus dévoués de la Chambre de Commerce; il siégea au conseil pendant plusieurs années, puis en 1911 il fut élu secrétaire et réélu chaque année depuis à l'unanimité.

En outre d'être un homme d'affaires prospère, M. Boivin était un militaire, comptant au nombre des officiers les plus populaires de notre régiment canadien-français le 65ème, dont il était major et payemaitre.

LA CHAMBRE DES LORDS

Londres, 5. — La chambre des lords est convoquée pour mercredi. La chambre des communes reste prorogée jusqu'à la première semaine de février. De part et d'autre, on ne semble pas disposé à se réunir plus tôt.

Il a été décidé que les lords ne siégeront que 2 jours, mercredi et jeudi, et puis la chambre sera prorogée pour une période indéfinie. On posera probablement des questions relatives à la nouvelle session dans laquelle est entré le pays depuis un mois. Lord Kitchener aura l'occasion de faire une autre déclaration.

On ne tentera pas comme de raison d'arracher au gouvernement des renseignements de nature à déterminer aux ministres s'ils ne peuvent fournir des détails au sujet des opérations de nos troupes, surtout dans les régions les plus éloignées.

On soulève également d'autres questions au sujet de la levée et de l'équipement de nouvelles troupes, de la façon inexplicable avec laquelle l'Allemagne est venue en possession de renseignements, et au sujet des instructions délinées à donner aux civils, en cas d'invasion.

UNE LETTRE DU CARDINAL MERCIER

Amsterdam, 5. — Le cardinal Mercier a écrit une longue lettre pastorale qui a été lue au prône de toutes les églises de Belgique, dimanche. Parlaient de l'occupation du pays par les Allemands, il dit :

Ce pouvoir ne jouit d'aucune autorité légale, par conséquent vous ne lui devez au fond de vos cœurs ni obéissance ni reconnaissance. Seuls notre roi, son gouvernement et les représentants du peuple détiennent légitimement l'autorité en Belgique. Les Teutons, rendus furieux par la hardiesse de la lettre du cardinal, font des perquisitions chez les membres du clergé pour en confisquer les copies.

LE NOUVEL EVEQUE ANGLICAN

Québec, 5. — La consécration du nouvel évêque anglican de Québec, élu au synode du 16 décembre dernier, a été fixée au 25 janvier. La cérémonie aura lieu à 11 heures, à la cathédrale anglaise et tous les principaux membres du clergé protestant du pays y assisteront.

DESJARDINS

FOURRURES

GRANDE VENTE DE JANVIER

Nous commençons aujourd'hui notre grande vente d'écoulement de janvier. Nous avons fait des réductions considérables sur tout notre assortiment de fourrures.

Ce que nous entendons par vente d'écoulement n'est pas une vente de solde de marchandises délassées, car nous fabriquons continuellement de façon à maintenir notre stock dans toute son intégrité; c'est une vente à réduction vu que la saison avance, et dans le but de favoriser ceux qui n'ont pas encore acheté leurs fourrures.

Tout est réduit : Manteaux en Mouton de Perse, en Seal Electrique, en Hudson Seal, Pardessus en Castor du Labrador, en Chat Sauvage, en Drap Beaver doublés en fourrure, Parures en Vison, en Renard, en Loup, Casques, Fourrures pour Enfants, etc.

N'oubliez pas que cette année nous vendons toutes nos fourrures AU PRIX COUTANT ET MEME AU-DESSOUS

Chas. Desjardins & Co

130 RUE ST DENIS MONTREAL

DISTRIBUTION DE JOUETS

Québec, 5. — La compagnie Québec Railway, Light and Power Co., a convié, hier après-midi, à une fête charmante, plus d'un millier d'enfants de ses employés auxquels elle a distribué des jouets à l'occasion du nouvel an. C'est dans la grande salle du spacieux édifice de la rue Saint-Joseph que la démonstration eut lieu. Huit arbres de Noël avaient été décorés et chargés de jouets. Des convois spéciaux avaient amené à Québec les enfants des employés demeurant sur la ligne de Saint-Anne-de-Beaupré. Les principaux officiers de la compagnie étaient présents et ont fait eux-mêmes la distribution de cadeaux aux enfants qui étaient, comme bien l'on pense, au comble de la joie.

AU BUREAU DU PROTONOTAIRE

Québec, 5. — M. George M. Craig, ci-devant employé au bureau du protonotaire, a été nommé comptable du département du Shérif, en remplacement de M. J. Dunlop, qui est décedé récemment. M. Craig est remplacé au bureau du protonotaire par M. James A. Haurahan.

CONTRIBUTION DE GUERRE

Toronto, 5. — M. J. C. Eaton, président de la compagnie T. Eaton, a offert 15 camions automobiles blindés, au coût de \$100,000, pour le second contingent canadien. Cependant, M. Eaton exige que le gouvernement en achète 35 semblables pour sa part.

Placements profitables Grátis

pendant six mois. Pour toute personne qui veut placer de l'argent, il y a profit, cette publication a la valeur de \$100.00 par an pour toute personne qui peut épargner \$5.00 par mois et qui ne sait pas comment le placer. La revue montre comment les liquidiers et les boursiers opèrent, la grande science de faire augmenter l'argent qu'ils cachent au grand public. Elle montre comment \$10,000 deviennent \$20,000, et comment on gagne des fortunes fabuleuses. Pour introduire ma revue je vous l'offre gracieusement pendant six mois. Écrivez de suite.

H. L. BARBER, R. 500, 36 W. JACKSON BLVD., CHICAGO, U. S. A.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 19356. — D. Wilhelmy, de Montréal, demandeur, vs J. Pelant alias Pelant, du même lieu, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1941 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 4 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11641. — Ovide Dumont, de Montréal, demandeur, vs F. Ross, du même lieu, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 508 rue Asylum, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 22490. — E. de Launay, demandeur, vs J. S. Desjardins, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 4 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4542. — F. Trudelle, demandeur, vs J. G. Desjardins, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 4 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 22557. — W. Boivin, demandeur, vs J. S. Desjardins, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 4 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4542. — F. Trudelle, demandeur, vs J. G. Desjardins, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 4 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4518. — Dame Eugénie Dumas, des cités et district de Montréal, demanderesse, vs J. S. Desjardins, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 20380. — The Diamond Whitehead Co. Ltd., de la cité et du district de l'avant-midi, demandeurs, vs J. S. Desjardins, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4583. — J. P. Chagnon, demandeur, vs H. Bastien, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4583. — J. P. Chagnon, demandeur, vs H. Bastien, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4583. — J. P. Chagnon, demandeur, vs H. Bastien, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4583. — J. P. Chagnon, demandeur, vs H. Bastien, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 4583. — J. P. Chagnon, demandeur, vs H. Bastien, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1636 rue St-Jas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. J. L. Normandin, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14055. — Arcade S. Bissonnette, demandeur, vs Hormisdas Bissonnette, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 124 rue Dagenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienjonné, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14055. — Arcade S. Bissonnette, demandeur, vs Hormisdas Bissonnette, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 124 rue Dagenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienjonné, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14055. — Arcade S. Bissonnette, demandeur, vs Hormisdas Bissonnette, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 124 rue Dagenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienjonné, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14055. — Arcade S. Bissonnette, demandeur, vs Hormisdas Bissonnette, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 124 rue Dagenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienjonné, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14055. — Arcade S. Bissonnette, demandeur, vs Hormisdas Bissonnette, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 124 rue Dagenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienjonné, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14055. — Arcade S. Bissonnette, demandeur, vs Hormisdas Bissonnette, défendeur. Le 14ème jour de janvier 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 124 rue Dagenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienjonné, H. C. S. Montréal, 5 janvier 1915.

Feuilleton du DEVOIR

Bartek le Victorieux

par Henrik Sienkiewicz

13 (Suite)
Just est meilleur que les autres Allemands. Mais il tient à ses intérêts; je suis sûr qu'il ne nous épargnerait pas; pas plus, du reste, qu'il n'a épargné les autres. Et j'ai été assez folle pour ne pas commander pourquoi il m'aurait de l'argent! Mais que faire maintenant? Oh! dis-le moi! Tu as été capable de battre les Français, mais que ferais-tu si nous n'avions plus de toit pour nous abriter, plus de pain pour manger? Le vainqueur de Gravelotte saisis sa tête à deux mains : — O Jésus! O Jésus! — Magda avait bon cœur; la peine de Bartek l'attristait; elle dit : — Va, ne t'inquiète pas trop. Si Dieu nous donne une bonne moisson nous serons sauvés. J'ai de

l'espoir; le blé est très beau, et puis la terre n'est pas allemande, elle! Elle ne te trompera pas, toi, car je l'ai labourée pendant que tu étais à la guerre, et elle nous récompensera. Elle riait à travers ses larmes. — Car elle n'est pas allemande, notre terre. — Magda dit Bartek, en la fixant avec ses yeux attendris, Magda! — Oh! toi, tu es comme... comme Bartek se sentait très ému et très reconnaissant, mais il ne savait comment exprimer ses sentiments.

CHAPITRE IX

Magda était une vaillante femme. Elle menait son Bartek plutôt durement, mais elle lui était réellement attachée. Dans ses moments

de colère, elle l'appelait imbécile, mais elle désirait qu'on ne la crût pas. Aussi, elle disait quelquefois : — Bien que Bartek paraisse stupide, il est cependant habile.

Or Bartek ne l'était pas du tout, et la direction de la maison reposait toute sur Magda.

Une semaine après sa première visite à l'infirmerie de la prison, elle y revint un jour, toute joyeuse. — Comment vas-tu, Bartek? cria-t-elle avec force. Tu ne sais pas que Pan Yarzinski est de retour? Il est arrivé avec sa jeune femme, une vraie perle. Et maintenant il est très riche.

— Eh bien! Qu'est-ce que ça me fait? — Allons! attends, grosse tête, répondit Magda, et écoute. J'allai pour saluer Pan Yarzinski, et je la vis. Elle venait vers moi comme une reine toute jeune et aussi belle que l'aurore. Elle portait une magnifique robe bleue. Je tombai à ses pieds; elle me tendit sa main à baiser. Oh oui! je la saisis et l'embrassai, ses mains. Elles sont dures et petites comme celles d'un enfant. Elle ressemble à une sainte. Elle est bonne et comprend les souffrances du peuple. Je commençai par lui demander de nous sauver; que le bon Dieu la récompenserait.

— Elle me répondit : — Tout ce que je me sera possible, je le ferai pour vous.

Elle a une voix si jolie! Quand lui parlais-je de toi, le docteur n'est pas allemand, il donnera un certificat. Cet hyier tu retourneras en prison, comme un roi rentre dans son château. Tu seras chauffé et

Et elle se mit à pleurer, si fort que son mari accourut. Il la prit dans ses bras et l'embrassa sur la bouche, sur les yeux; les seigneurs ne sont pas comme les paysans! Alors elle demanda à son mari :

— Que penses-tu faire pour cette femme? — Et il répondit : — Je ferai tout ce qu'il vous plaira.

— Que Dieu la bénisse, la bonne Dame! elle, ses enfants, et lui conserve la santé.

Alors Pan me dit : — Vous avez eu grand tort de vous mettre dans les mains des Alle

Le temps qu'il fera

Vents du sud, beau et plus doux.
Demain, vents du sud et relativement doux.
Bulletin d'après le thermomètre de
Haarlem et de la station de Notre-Dame
Est, le 4, à 10 heures.
Aujourd'hui maximum... 15
Minimum... 11
Aujourd'hui minimum... 11
Aujourd'hui maximum... 15
Baromètre — 8 h. matin, 30.34 ; 11 h. matin, 30.30 ; midi, 30.24.

MERCREDI, 6 JANVIER
EPIPHANIE.
Lever du soleil, 7 heures 40.
Coucher du soleil, 4 heures 35.
Lever de la lune, 10 heures 25.
Coucher de la lune, 10 heures 25.
Dernier quartier, le 8, à 4 h. 19 m. du soir.

JEUDI, 7 JANVIER
Lever du soleil, 7 heures 35.
Coucher du soleil, 4 heures 34.
Lever de la lune, 10 heures 40.
Coucher de la lune, 10 heures 40.
Dernier quartier, le 8, à 4 h. 19 m. du soir.

DEMAIN, fête de l'Epiphanie, le DEVOIR ne sera pas publié.

LA GUERRE

(Suite de la 1ère page)
sinantes, ainsi que Steinbach, dont Berlin admet la perte partielle à l'ennemi. Au dire des correspondants de cette région, les Chasseurs Apins et les canons de 75 y font des prouesses. L'armée française n'est plus qu'à une trentaine de milles du Rhin et va tenter, disent les stratèges, une trouée en Allemagne, avec Belfort pour base d'opérations, si ses mouvements dans la Haute-Alsace réussissent à en balayer les garnisons et les corps d'armées allemands. Il est vrai que, avant de franchir effectivement par-delà le Rhin, les Français auront, soit à masquer la forteresse énorme de Strasbourg, dont les approches sont puissamment défendues, soit à en faire le siège victorieux. Et ce ne sera pas une mince besogne que d'emporter cette plate-forme.
Du côté des Russes, Petrograd rapporte des modifications dans la situation respective des armées engagées l'une contre l'autre en Pologne, mais confirme la nouvelle de l'invasion de la Hongrie par des troupes nombreuses d'infanterie et de cavalerie. Le siège de Przemyśl se poursuit. Il est peu probable, malgré la situation difficile où se trouvent accablés les assiégés, que cette forteresse tombe avant plusieurs semaines encore.

EN GRANDE-BRETAGNE

Londres commente quelque peu la nouvelle du bombardement, par deux navires anglais, de Dar-Es-Salaam, capitale de la colonie de l'Afrique Allemande de l'Est, à 40 milles au nord de Zanzibar. C'est un port militaire allemand bien outillé et dont la destruction partielle intensifie la commotion anglaise, puisqu'il pouvait servir de lieu de ravitaillement aux rares navires de guerre de von Tirpitz encore en liberté sur la haute mer.
Le parlement anglais se réunit mercredi prochain. Il entendra de nouvelles déclarations de lord Kitchener sur les préparatifs de la Grande-Bretagne et la tournure que les événements militaires ont pris depuis quelque temps, pour les Alliés. Elles devront offrir une certaine importance.

De même, à Londres aussi, l'on commente sans doute la nouvelle que l'Australie, à la date de 20,000 à 25,000 hommes au service de la Grande-Bretagne, en garnison aux principaux points d'Egypte, suivra peut-être l'exemple du Canada et augmentera ses effectifs au point d'envoyer un nouveau corps expéditionnaire en Europe. Il est intéressant, sur ce point, de noter que, tandis que, pendant la campagne impérialiste en faveur de la participation du Canada à la défense navale de l'Empire, l'on nous citait l'exemple de l'Australie, aujourd'hui, c'est l'exemple du Canada, au point de vue militaire, que les journaux jingos du "Commonwealth" citent à leurs lecteurs et à leurs politiciens.
Il apparaît, par ailleurs, que le ministère anglais est en train de rédiger une réponse à la note du président Wilson, au sujet du droit de visite des navires battant pavillon neutre et que, selon la rumeur, les Etats-Unis obtiendront une part des modifications qu'ils demandent à Londres. Ce n'est pas certain, c'est peut-être tout au plus, mais les deux nations pressent moins de temps à tirer l'affaire au net qu'on ne le prévoyait tout d'abord. L'Allemagne, pendant ce temps, croit que la note des Etats-Unis va modifier sa situation commerciale et que ses ports de mer pourront dorénavant recevoir la plupart des marchandises dont elle a besoin pour prolonger la guerre. Voilà qui reste douteux.

CHEZ NOUS

La durée incertaine de la guerre et l'admission qu'elle sera longue ne sont pas pour améliorer du tout au tout notre situation économique. Les recettes des voies ferrées canadiennes diminuent sensiblement depuis plusieurs mois, à tel point que le chemin de fer du "Grand-Tronc" vient de notifier 14,000 de ses employés qu'il devra diminuer leur traitement dans des proportions encore indéterminées, et pour une période de temps indéfinie. On ne sait si cela ne causera pas une grève, mais cela semble peu probable, pour l'heure.
Le ministère laisse entendre que la prochaine session fédérale aura trait à la guerre et que les Chambres ne seront saisies par lui d'aucun projet de loi qui ne se rapporte pas au conflit actuel et aux mesures à prendre pour assurer la durée de l'effort canadien. Il semble au surplus bien établi que les plaintes portées contre la qualité des matériaux employés à la confection des bottes du premier corps expéditionnaire canadien sont bien fondées et que le ministère intervient auprès de ses fournisseurs pour qu'ils améliorent leur fabrication. Le "Devoir" a donc eu raison, au début du camp Valcartier, de signaler la mauvaise qualité des chaussures distribuées à nos soldats.

Georges PELTZIER.

UNE ARME A DEUX TRANCHANTS

La note de protestation des Etats-Unis peut atteindre l'Allemagne comme l'Angleterre. — Le gouvernement de Washington établirait un système de certificats permettant de contrôler sans enquête la nature des cargaisons.

Washington, 5. — La note de protestation des Américains peut devenir une arme à deux tranchants, et peut atteindre l'Allemagne comme la Grande-Bretagne, dit-on, aujourd'hui.
Les Etats-Unis pourraient se plaindre à l'Allemagne au sujet des cargaisons de charbon. On affirme aujourd'hui qu'au cours de la discussion des points en litige avec l'Angleterre, on a soulevé la question de l'huile, du charbon, et des autres objets de contrebande, obtenus aux Etats-Unis par l'Allemagne au mépris des lois de la neutralité et de la navigation. La Grande-Bretagne a fait entendre une protestation relativement aux cargaisons qui sont tombées entre les mains des Teutons, grâce à des connaissements de nature à induire en erreur, croit-on.

CERTIFICATS INDIQUANT LA NATURE DES CARGAISONS

Londres, 5. — Le gouvernement anglais a été informé aujourd'hui de la décision prise par le gouvernement de Washington de donner désormais des certificats sur le contenu exact des cargaisons avant le départ des navires des ports américains.
On est d'opinion que cette mesure va considérablement aplanir les difficultés créées par la note américaine au gouvernement anglais; car elle va mettre fin aux enquêtes outragées et partant à la détention des navires, surtout lorsque les autres pays neutres indiquent leur volonté de ne pas transporter des cargaisons d'articles de contrebande en Allemagne en Autriche et en Turquie.
Cette mesure prise au cours d'une conférence entre les secrétaires Bryan, Redfield et Peters a été renvoyée aujourd'hui à l'ambassadeur Page. Ce message demande que les connaissances soient des plus complètes et des plus exactes. Le gouvernement s'engage à nommer à la demande des expéditions, des agents chargés de surveiller l'embarquement des cargaisons et de fournir des certificats attestant l'exactitude des connaissements.
L'ambassadeur Page s'attend à

soumettre sous peu au Foreign Office le message de M. Bryan. Cela indique, croit-on, que les Etats-Unis veulent faire un effort pour se rendre au désir exprimé par le gouvernement anglais, relativement à l'inspection des chargements faites par le gouvernement, avant leur départ pour l'Europe. On pense ici que l'adoption de cette mesure permettrait peut-être à l'Angleterre de visiter et de retarder moins souvent les navires américains, si les pays neutres de l'Europe de leur côté se montrent disposés à prendre des dispositions pour prohiber l'exportation des produits de contrebande en Allemagne, en Autriche, et en Turquie.

LES SUGGESTIONS DU "TIMES" DE LONDRES

(Service de la Presse Associée)
Londres, 5. — Le "Times", dans un article spécial, fait plusieurs suggestions en réponse à la note américaine.
Il suggère d'abord l'institution d'une cour d'appel pour l'audition des causes où les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont leurs sujets respectifs sont les mis en cause, composée de juges nommés par ces deux pays et d'un juge étranger.
Il suggère également que les autorités chargées du droit de visite devraient posséder des certificats d'un consul ou d'officiers de douanes pour faire leur enquête et procéder plus rapidement; qu'il faudrait définir plus clairement les articles qui font partie de la contrebande de guerre; qu'il devrait y avoir un droit de recours à une cour de prise internationale sous la forme d'une réclamation en dommages, etc.
Il espère que le Gouvernement anglais portera une grande attention à l'augmentation de l'exportation des articles de contrebande en pays neutres et favorisera les mesures favorables à ces derniers comme celles qui ont été prises par les cours de prise anglaises.
Le "Times" termine en laissant entendre que l'incident créé par la note du gouvernement américain va considérablement améliorer les relations entre les pays neutres et belligérants.

LA REALISATION DES PROPHETIES ?

Paris, 5. — Les journaux français citent le journal arabe du Caire, "Al Watam", qui dit :
"Par les considérations géographiques, la Palestine est à l'Egypte ce que l'Albanie est à l'Italie, ou la Hollande à la Grande-Bretagne. Les événements prouvent aujourd'hui que l'Egypte peut un jour ou l'autre être menacée de ce côté."
Par conséquent, il est absolument indispensable pour la Grande-

Bretagne que ce pays devienne un état neutre ou qu'il soit annexé. Si la neutralité vaut mieux, car la Syrie s'inquiéterait si elle voyait s'installer une garnison anglaise en Palestine.
Le "London Globe" parle de ce sujet de la formation d'un nouveau royaume juif. Ainsi, dit-il, se réaliseraient les prophéties concernant la renaissance juive destinée à préparer la venue du Christ que les Hébreux attendent toujours.

GUILLAUME EST CONFIAINT

Berlin, via Londres, 5. — L'empereur Guillaume répondant à un message de félicitation de l'archiduc Frédéric d'Autriche a télégraphié ce qui suit :
"Mes meilleurs vœux à Votre Altesse Impériale et à vos braves troupes austro-hongroises, qui, dans l'année qui vient de s'écouler, ont témoigné un esprit de camaraderie qui ne s'est pas démenti envers leurs alliés allemands. Avec mes forces combinées nous continuons la bataille et nos vœux levés vers Dieu nous vaincront; nous n'attendons pas en vain un succès décisif pour notre cause."
(Signé) GUILLAUME.

L'empereur a ordonné que l'on servît à sa table et à celle de son entourage le fameux pain de munition. Ce pain que l'on appelle aussi le pain "k" consiste de 85 p.c. de farine de seigle, de 15 p.c. de féculé de pommes de terre. On l'utilise en conformité avec une proclamation de temps de guerre dans le but de faire durer plus longtemps les denrées du pays. Jusqu'ici le public s'est abstenu de l'acheter, mais on espère que l'exemple donné par l'empereur incitera le peuple à l'imiter.

LA MORT DU GENERAL BEYERS

Londres, 5. — D'après un récit publié par un journal de l'Afrique du Sud, le général Beyers, le chef rebelle qui s'est noyé, se trouvait en automobile avec 3 compagnons, près de Bloemfontein, quand des vedettes, faisant la patrouille, les sommèrent d'arrêter. Beyers portait un mouchoir rouge enroulé autour du visage, comme s'il eût souffert du mal de dent. Les rebelles tentèrent d'abord de plaisanter, mais mena-

cés par la crosse d'un fusil, ils exhibèrent un sauf-conduit, mi-anglais, mi-hollandais, signé par le commandant Lemmer, et leur permettant de se rendre à la demeure de l'archiduc d'Autriche, à l'Orangerie. La patrouille les remit à la police à cheval du Cap, qui leur permit de se rendre à destination. Peu de semaines après, Beyers combat et perd la vie en franchissant une rivière.
Le "Herald", de la province de l'est, critique fort le gouvernement à ce sujet, et demande qu'il donne immédiatement des explications complètes.

LES ELECTIONS A OTTAWA

Ottawa, 5. — Les élections d'hier ont causé bien de la surprise. La moitié du conseil de l'an dernier est remplacé par de nouvelles figures. Le maire McVeity est défait ainsi que deux des commissaires de l'an dernier, de nouveau candidats cette année. Seul M. Champagne survit de l'ancien bureau des commissaires avec une très petite majorité sur le cinquième candidat. Les deux autres commissaires, M. Carey et Kent, sont défaits. Le major McLean, le quatrième contrôleur de l'ancienne administration, est à Toronto avec le second contingent canadien.
La majorité de M. Porter sur M. McVeity est de 436. L'an dernier M. McVeity battait M. Ellis par une majorité de 265. M. Ellis, l'adversaire de M. McVeity et candidat au bureau des commissaires cette année, arrive en tête des concurrents. L'échevin Fisher arrive deuxième, l'ex-contrôleur Nelson, troisième, et le contrôleur Champagne, quatrième.

Voici le vote dans les quartiers : Victoria-Rice et Laroche (nouveau). Dalhousie-Beattie et McKeith (nouveau). Wellington-Denny (nouveau). Featherston (nouveau). Central-Pepper (nouveau). Findlay (nouveau). Capital-Carnochan, Muir (nouveau). Saint-Georges-Cunningham, O'Connor. By-Gaulin (nouveau). Julien (nouveau). Ottawa-Racine et Pinard. Rideau-Bretton, (nouveau). A la commission scolaire tous les candidats se trouvent élus par acclamation. M. Genest qui avait un concurrent dans M. Leblanc est élu par acclamation par le retrait de M. Leblanc. Il en est de même dans le quartier Capital. M. Mainville qui avait retiré sa nomination trop tard n'a recueilli que huit votes. Quatre règlements d'argent proposés aux électeurs ont été adoptés par une forte majorité.

OBSÈQUES DE FEU M. T. BERTHIAUME

Elles ont eu lieu ce matin en l'église Saint-Viateur d'Outremont, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis du défunt. — Deux mille personnes suivent le cortège. — Le service funèbre.

Les funérailles de l'honorable Tréfontaine Berthiaume, conseiller législatif et président de la compagnie "La Presse", ont eu lieu, ce matin, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Jamais depuis les funérailles de feu l'honorable Raymond Préfontaine, Montréal n'avait été témoin d'un cortège aussi imposant. Pas moins, en effet, de deux mille personnes suivirent le cortège funèbre de la demeure du défunt à l'église paroissiale. Là encore, nombre d'amis du défunt rebrousse chemin. L'église était comble. Les portiques eux-mêmes regorgeaient d'invités.
A neuf heures et quelques minutes le cortège se mit en route. Quatre victorias surchargées de fleurs et de couronnes mortuaires précédaient le corbillard. Portant le deuil, les trois fils du défunt, MM. Arthur, Eugène et Edouard Berthiaume et M. P. R. Du Tremblay, son beau-frère, immédiatement après, venaient Sir Horace Archambault, administrateur de la province, et le capitaine Victor Pelletier, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur, Sir Wilfrid Laurier, M. Coderre, secrétaire d'état, représentant le gouvernement fédéral, Sir Lomer Gouin, représentant le gouvernement provincial, le maire Médéric Martin, représentant l'honorable Adolphe Turgeon, le conseil législatif, les sénateurs Dandurand et Bédard, les conseillers législatifs Péroudeau et G. Simard, l'honorable H. G. Smith et les juges Guérin et Lafontaine.

Le service funèbre fut chanté par les abbés Clément, Célestin et Arthur Berthiaume, cousins par alliance, sous la maîtrise de M. Adolphe Leclerc, exécuta la messe des morts de l'abbé Pérois. Les solistes furent MM. Arthur Dufresne, Plamondon et le docteur Edmond Dufresne. Mlle Victoria Cartier tenait l'orgue. Les différentes communautés religieuses, régulières et séculières, étaient représentées dans le chœur de l'église. C'est Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal qui donna l'absoute, après quoi le cortège se mit en route pour le cimetière de la Côte-des-Neiges où a eu lieu l'inhumation.
Parmi les personnes qui suivaient le cortège, on remarquait, outre celles citées plus haut, MM. Jérôme Décaray, secrétaire provincial, les commissaires Ainey et Hébert, l'échevin J. McKenna, U. H. Dandurand, Achille Bergevin, J. A. Gratton, R. de Lorimier, C. R. J. N. Chevalier, W. Lévesque, député de Lavallée, E. F. Desrosiers, Ch. H. Quérin, M. J. A. DeCotret, G. Comte, L. J. Marchand, H. Hamilton, H. Paquin, Dr Arsène Brosseau, W. A. Saint-Louis, S. D. Joubert, le R. Fr. Pierre Claver, L. A. Girard, J. H. Foisy, L. E. Léveillé, Henri Siat-Pierre, Alfred Mousseau, D. Sauriol, F. V. Champagne, F. Tremblay, F. Dansereau, F. L. Lézotte, Eugène Lamarche, M. Art. Reeves, Dr A. J. Joya, Dr L. Emery, M. E. M. M. E. C. Vidérik, Major J. E. Flaud, trauit de la rédaction de la "Presse", 22ème régiment canadien français, M. Ch. H. Branchaud, A. B. Poiré, Gaston Rodier, Léandre Fautoux, J. Girard, Nap. Berthiaume, C. Briant, Art. Beauchesne, Mlle C. Morache, J. B. Parent, M. et Mme A. Sabourin, le lieutenant-colonel J. J. Barry, M. L. P. Primeau, H. M. Edmond, Dandurand, J. Omer, H. M. W. A. Handfield, M. C. V. Marquette, L. G. Gratton, B. Rodier, Henri Rodier, M. Emile Boursier, Henri Rodier, Joseph Maire, Ernest Mackay, Leclaire, J. A. Jarry, M. J. B. Rodier, J. A. Lemieux, M. A. Ducloux, l'honorable Alphonse Racine, G. Valois, F. A. Fautoux, J. W. Jalbert, W. L. O'Donoghue, J. E. Roy, M. P. L. H. Bourdon, Dr D. Garneau, F. O. Trudeau, Dr Henri Dor-

val, L. J. Gaboury, A. I. Vallières, D. A. Charest, M. P. Lecavalier, Léopold Houle, Ernest Tremblay, G. Fontaine, le Rév. Jérôme et le Rév. Symphorien, du Mont Saint-Louis; J. A. Mercier, Léopold Fortier, N. Tréfontaine, Henri Linais, Hercule Gauthier, C. R. Lassalle, H. Gerin Lajoie, Henri Gerin Lajoie, Arthur Dansereau, Adolphe Hureau, W. P. Kearney, A. S. Lalonde, Ad. Dansereau, Gustave Monat, L. Dansereau, l'abbé J. N. Dupuis, le Rév. Fr. Jules, du Mont Saint-Louis; Arthur Delisle, M. J. Monier, du "Canada", M. J. B. Berthiaume, Mlle A. M. Chevalier, J. Rochon, M. Connelly, Mme A. Lacroix, Mme O. Thibodeau, les représentants de l'Union Typographique Jacques-Cartier, le personnel de la "Presse" et des milliers d'autres.

OFFRANDES DE FLEURS

Mme J. A. Marion, une croix; W. J. Morton, un ancre; le président et les membres du conseil législatif, une couronne; M. et Mme H. L. Bertrand, un coussin; M. Jos. Monette, un coussin; la compagnie de publication de la "Presse", une porte de ciel; M. J. R. Mainville, une couronne; MM. Fontaine et Labelle, une couronne; Association des Inventeurs du Canada, une croix; M. Lorenzo Price, une colonne tronquée; famille J. Lavender, une couronne; lieutenant-colonel T. Pagnuelo, une gerbe; M. et Mme L. R. Montbriant, une gerbe; Ch. Ed. Forest, un coussin; A. P. Pigeon, un ancre; F. E. Fontaine, une couronne; M. et Mme Achille Bergevin, une couronne; Edmond Montel, une couronne; L. J. François, une couronne; le personnel de la "Presse", un terre surmonté d'une croix, d'une couronne et d'attributs; M. et Mme Henry Tyo, une croix; H. et Bivest, une croix; l'Union Typographique Jacques-Cartier, No 145, couronne surmontée d'une croix; le commissaire Thomas Côté, colonne surmontée d'une double faucille; Mme Hector Guy, une gerbe; Lajoie et Lacoste, une couronne; M. et Mme E. Bouchard, une croix; la Garde Canadienne, une livre; M. Hardouin Linais, une couronne; W. A. Handfield, une couronne; M. et Mme Oscar Mathieu, un ancre; E. N. Hébert, une couronne; M. et Mme Wilfrid Bessette, une croix; M. et Mme Henri Linais, une couronne; Lawrence A. Wilson, un coussin; M. Rodolphe Latulippe, une couronne; M. et Mme J. C. Walsh, une couronne; Tancrède Walsh, une couronne; M. et Mme Eugène Tarte, une couronne; Mme A. Dorval et Dr Ed. P. Amondon, une couronne; ses enfants, le drap mortuaire; Monsieur H. A. Robert, une croix sur pied; Monsieur Rodolphe Brunet, une couronne; les directeurs de la Québec Land Coy, une couronne; M. et Mme A. McGown, de Québec, une gerbe.

OFFRANDES DE MESSES

M. et Mme E. P. Couture, M. J. W. Simard, M. et Mme Jean Duval, Mme J. A. Karch, Mlle Décaray, M. et Mme D. Rivest, M. et Mme L. G. Beaupré, M. et Mme L. Mignault, M. et Mme J. A. Decotret, Mlle Wilfrid Mackay, Mlle A. E. Gadbois, M. et Mme L. A. Dastous, Dr A. J. Joya et Mlle Joyle, Mlle Colette Lesage, Mme A. Saucier, Mme S. D. Leclaire, la famille Manny, M. Arthur Dansereau et Mlle Dansereau, famille Desjardins, M. Oswald Maynard, Mme J. P. B. Casgrain, le commissaire Thomas Côté.

BOUQUETS SPIRITUELS ET AUTRES OFFRANDES

Les Soeurs de l'Immaculée Conception, 300 communications, messes et autres offices; les religieuses du Bon Pasteur, 3,000 messes, communications et autres offices; M. Adolphe Hureau, 32 messes; Mme E. Rondeau, six communications et plusieurs messes; Mlle Clothilde Morache, 50 messes, communications et autres prières; les religieuses de Villa Maria, leurs prières et leurs bonnes œuvres; M. et Mme Arthur Desjardins, 85 communications, messes et autres prières; les religieuses de Marie Reparatrice, toutes les prières de la communauté.

LA POLITIQUE DE QUARTIERS

immédiatement l'étude de la question des tramways.
Avant de partir pour New-York, où il doit apposer sa signature sur les bons de la ville, le maire doit avoir une conférence avec les chefs de divers services et leur donner des conseils sur la façon de dépenser les sommes que le budget met à leur disposition. Son honneur est d'avis que tant que la crise financière actuelle n'aura pas été traversée il faut user de la plus scrupuleuse économie dans l'administration des deniers de la ville.

CONSEILS D'ECONOMIE.

Un journal annonçait, la semaine dernière, que les pierres à être employées dans le pavage de certaines extraites des carrières du nord de la ville. Il n'en est rien. Cette pierre sera prise à la Longue-Pointe, nous fait remarquer M. l'échevin Larivière.
C'est là la mise en pratique d'une politique adoptée par le bureau des commissaires depuis son élection. Autant que possible, on tâche de prendre les matériaux nécessaires à tous les travaux dans le quartier, de même que l'on emploie de préférence pour l'exécution de ces travaux les ouvriers du quartier.
L'ECONOMIE
Ce matin à l'hôtel de ville le chômage continue. Deux commissaires ne sont pas venus à leur bureau de même que le maire qui n'a pas paru à son bureau, ce matin. Le bureau des commissaires commencera à siéger jeudi et prendra

Où Acheter Demain

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.

TABLE ET CHAISE POUR "TELEPHONE"
Ces deux articles sont faits en chêne dur, fumé et en acajou. La table est garnie d'un support mobile, pour recevoir le téléphone. Le dessus de la table est de grandeur convenable pour prendre des notes. La table et la chaise au prix spécial de \$8.40

Leclerc, Daignault & Brault
Tél. Est 7330-7331-637-639 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL.

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE-EST
SPECIAL POUR CE SOIR
DE 5 A 10 HEURES P.-M.
La Collection Pour Tous de Mame, un beau volume in-12, reliure toile écru, ne contenant que des romans pouvant être mis entre toutes les mains. 29c
Collection Roman Mignon, un joli volume, format commode. Prix régulier 30c. Spécial, ce soir... 7/2c

Vallières
Angle Sainte-Catherine et Montcalm
1,200 verges de belles broderies à robe, en mousseline et en lawn, brodées très fin, largeur de 45 pouces. Valeur de 75c et 90c, pour... 39c
25 pièces de beau coton blanc, sans apprêt, très fin, 36 rangées de largeur. Valeur de 12½c. En vente à... 9c
VOYEZ NOS VITRINES.

VENTE A REDUCTION DE JANVIER
Tout article dans notre établissement sujet à une réduction de 20 pour cent. Absolument sans réserve.
Chemises, Cravates, Gants, Sous-vêtements, Robes de chambre, Foulards, Etc.
S. A. de LORIMIER
Nouveautés pour hommes.
34 rue Notre-Dame Ouest

AIDE A LA FRANCE CHEZ LE CORONER

LA BANQUE D'EPARGNE SOUS-CRIT MILLE DOLLARS ET LA VILLE DE MAISONNEUVE VOTE CINQ CENTS DOLLARS.

La souscription en faveur des victimes de la guerre en France que le Comité France-Amérique s'augmente chaque jour de sommes importantes. La Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal a versé mille dollars aux fonds de secours France-Amérique et Belge et la Cité de Maisonneuve a voté \$500 au Comité France-Amérique pour le Comité de Secours national français.
Le Bureau des Gouverneurs du Collège des Chirurgiens du Québec, qui avait déjà donné largement aux fonds canadiens et belges a envoyé \$200 au Comité France-Amérique pour la France.
Le président de la société des Artisans Canadiens-français, M. L. J. Gauthier, M.P., a transmis un chèque de \$100.00. "C'est avec bonheur, écrit-il, que nous répondons à l'appel de la France et nous souhaitons que les succès couronne vos efforts dans la campagne que vous pourriez voir, puis la contribution offerte par le Canada-Français être digne de lui et digne de la France."

Le conseil La Fontaine de l'Ordre des Chevaliers de Colomb envoie la somme de \$250.00.
Le Comité de l'Assomption continue à faire preuve d'esprit d'initiative et de générosité. La municipalité de Saint-Henri de Mascouche a fait un don au Comité de \$200.00 et la paroisse de Charlemagne un chèque de \$124.00.

Le Comité accuse également réception d'une somme de \$289.72 souscription prélevée dans les écoles de la commission scolaire catholique de la Cité de Montréal grâce au dévouement de Monsieur A. J. de Bray et du Docteur Eugène Saint-Jacques et qui a été transmise à France-Amérique par l'aimable entremise de M. le juge Eugène Lafontaine, le président du sous-comité de l'enseignement.

La liste des souscriptions de Montréal et des municipalités rurales sera bientôt publiée. Le comité a pu envoyer ces jours-ci cent mille francs à Monsieur Hanotaux pour le comité de secours national français.

HANGARS DETRUIITS

Les hangars de M. C. Daguette, 1356 rue Chapleau, ont été détruits par les flammes, à 1 heure 30 ce matin. Des cendres chaudes ont été la cause de l'incendie.
En répondant à l'appel les chevaux de la voiture à échelles du poste No 29 prirent le mors aux dents et s'arrêtèrent sur un poteau, brisant l'avant du camion. Les bêtes s'en sont tirées indemnes.

EMOI, RUE DECOURCELLES

A 6 heures 30 ce matin, tout un émoi fut causé rue Decourcelles, quand les gens virent arriver les pompiers du sous-chef Favreau devant l'église Sainte-Elisabeth, desservie par M. l'abbé Desroschères.
Les tuyaux de la fournaise avaient allumé un commencement d'incendie dans le plancher. Il n'y a pas eu de dégâts, vu la rapidité avec laquelle les pompiers éteignirent les flammes.
MAGASIN INCENDIE
Le boulevard Saint-Laurent a encore été visité par un incendie, hier soir. Le magasin de confection de M. W. Weisler, au No 873, a été dévasté. Le feu avait été allumé par une fournaise surchauffée. Les pertes sont considérables.

CINQ ANS AU PENITENCIER

Napoléon Dagenais a été condamné à cinq ans de pénitencier, ce matin, par le magistrat Leclerc pour avoir commis un vol dans une église. Dagenais était un vieux récidiviste qui avait déjà purgé plusieurs sentences dont une de deux ans au pénitencier.
Le coroner ne croit pas à un crime vu que le bébé était mort avant de naître, mais il se pourrait que la Sûreté porte une plainte contre Sorenson et le médecin pour avoir caché la naissance d'un enfant.
L'inconnue trouvée sans vie, rue Sainte-Famille le premier janvier a été identifiée.
La défunte se nommait Emma Baylis, demeurait au No 126 rue Drolet, et était âgée de 80 ans.

DECES

BOIVIN — A Montréal, le 5 janvier 1915, à l'âge de 47 ans et 1 mois, est décédé le major W. J. Boivin, secrétaire de la Chambre de Commerce, et pale-maitre du 65ème régiment, rue Saint-Hubert, 209.
Avis des funérailles plus tard.
HURTUBISE — A la Côte des Neiges, au No 820 rue Albani, est décédé Mme veuve Jos. Hurtubise, née Lemaire, 29 ans.
Avis des funérailles plus tard.
DECES A MONTREAL
CROCHETIERRE, Reine-Ang, 1 an, enfant d'Alphonse Crochetier, entrepreneur, rue Beaubien, 136.
DEMERES, Madeleine, 3 ans, enfant d'Alphonse Demeres, financier, Parc Lafontaine, No 646.
DESJARDINS, Ferdinand, journalier, 70 ans, rue Palm, 81.
DANIS, Jeanne, 2 mois, enfant d'Ovide Danis, gérant, rue Saint-Marguerite, 351.
BERGHE, Eugène, 50 ans, maître de pension, rue Saint-Hubert, 209.
DUPRESNE, Le-nard, 30 ans, wattman, 347 1/2 avenue, Rosemont.
GUARD, Restmoud, 46 ans, journalier, rue Cavillier, 558.
GUENIER, Arsina Larchevêque, 55 ans, veuve de Noël Guénier, conducteur de tramway, rue Drolet, 328.
GUERIN, Pierre, jardinier, 70 ans, rue Saint-Hubert, 2761.
GOTI, J. Donat, journalier, 31 ans, rue Hamilton, 161.
HOTTE, Rosalie, 10 mois, enfant de Romuald Hotte, marchand, rue Clarke, 1456.
HUTOT, Emma Lévesque, 45 ans, femme d'Antoine Hutot, hôtelier, Parc Lafontaine, 22.
HAINAULT, Lucille, 1 an, enfant d'Arthur Hainault, boucher, rue Cartier, 922.
LAVALLÉE, André, 29 ans, marchand, 29 ans, femme de Wilfrid Lavallée, boucher, avenue Hôtel de Ville, 436.
LAURIN, François-Xavier, 1 mois, enfant de médée Laurin, menuisier, rue Berri, 2995.
COMBE, Marcel, 4 mois, enfant de Horatius Combe, marchand, rue Demott, 440.
LONGTIN, André, 66 ans, cordonnier, rue Saint-Thomé, 336.
MASSÉ, Joseph, 56 ans, charretier, rue Alma, 687.
PATENAUD, Mathilde Latourville, 53 ans, femme de J. B. Patenaud, peintre, rue Waverly, 2831.
PITRE, Joseph, charretier, 42 ans, rue Saint-Thomé, 336.
PIRRAS, Madeleine, 1 mois, enfant de John Pirras, chaudronnier, rue Saint-Denis, 142.
PERRAS, Madeleine, 4 mois, enfant de Robert Perras, marchand, rue Saint-Jed, 1456.
ROUSSEL, Antoine, 2 ans, enfant de Roméo Roussel, voyageur de commerce, Parc Lafontaine, 624.
THIBEAU, Louis, 64 ans, armurier, rue Derry, 71.
THIBEAU, Marie Chantelès, 63 ans, femme d'Alphonse Thibault, maçon, rue Bordeaux, 2069.